

Livret du M2 LHPST

Logique, Histoire et Philosophie des Sciences et Technologies

**Parcours du master mention Philosophie
porté par la Faculté de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3**

Formation co-accrédité par :

- l'Université Jean Moulin Lyon 3
- l'Université Claude Bernard Lyon 1
- l'École Normale Supérieure de Lyon
- l'Université de Lyon

Sous convention avec :

- l'École Centrale de Lyon

Une version actualisée de ce document pourra être réalisée ultérieurement

Table des matières

CONTACTS	3
PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	4
MAQUETTE.....	5
Semestre d'automne (S3).....	5
Semestre de printemps (S4).....	6
LES ENSEIGNANTS DU M2 LHPST (2025-2026).....	7
CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS DE CANDIDATURE.....	9
COMMUNICATION DES COORDONNÉES ET CONFIRMATION	10
PRÉ-RENTRÉE	11
RENTRÉE.....	11
PRÉSENTATION DES COURS	12
Semestre d'automne (S3).....	12
Semestre de printemps (S4).....	22
M2 LHPST : EMPLOI DU TEMPS.....	26
Semestre d'automne (S3).....	26
Semestre de printemps (S4).....	26
LOCALISATION DES SALLES DE COURS	27
OBSERVATIONS SUR LES UE ET MODULES & SUR CERTAINES MODALITÉS SPÉCIFIQUES D'ÉVALUATION	28
Sur les UE "Enseignements Fondamentaux" (UE1-S3 et UE1-S4).....	28
Sur les UE "Champs disciplinaires" à options (UE2-S3 et UE2-S4).....	28
Sur les UE "Recherche-Professionnalisation" (UE3-S3 et UE3-S4).....	29
Sur l'UE "Langues" (UE4-S4).....	33
RAPPEL GÉNÉRAL SUR LE RÉGIME DES EXAMENS	34
DEMANDES DE DISPENSE D'ASSIDUITÉ ET D'ÉQUIVALENCES	35
À PROPOS DES STAGES	36
MÉMOIRE : NORMES RÉDACTIONNELLES ET SOUTENANCE	38
OUTILS NUMÉRIQUES.....	40
QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LE PARCOURS LHPST	41
ANNEXE 1: formulaire pour inscriptions à un cours à l'ENS de Lyon (au titre de l'UE optionnelle "Champ disciplinaire")	45
ANNEXE 2 : formulaire de procès-verbal de soutenance.....	46

CONTACTS

LYON 3

Enseignant responsable à Lyon 3 du M2 LHPST

Sacha LOEVE (MCF, Lyon 3)
sacha.loeve@univ-lyon3.fr

Secrétariat du master (Lyon 3)

Sandrine BAROU
04 78 78 72 61
sandrine.barou@univ-lyon3.fr

Sylvie DEBAYLE-REVOL
04 78 78 70 42
sylvie.debayle@univ-lyon3.fr

Référents du M2 LHPST dans les autres établissements partenaires

LYON 1

Enseignants référents du master pour Lyon 1

Hugues CHABOT (MCF, Lyon 1)
hugues.chabot@univ-lyon1.fr

ENS DE LYON

Secrétariat des Sciences Humaines de l'ENS de Lyon

04 37 37 61 69
etudes_departements_lash@ens-lyon.fr

Enseignants référents du M2 LHPST pour l'ENS Lyon

Jean-Michel ROY (PR, ENS de Lyon)
jean-michel.roy@ens-lyon.fr

Sara FRANCESCHELLI (MCF, ENS de Lyon)
sara.franceschelli@ens-lyon.fr

ECOLE CENTRALE DE LYON

Enseignant référent du master pour l'École Centrale de Lyon

Thomas Sentis (ECL)
thomas.sentis@ec-lyon.fr

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PARCOURS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation interdisciplinaire entièrement en présentiel, **le master LHPST peut**, selon les cas, **être intégré** en 1^{ère} année (M1) ou **directement en 2^{ème} année (M2)** sous la condition d'être déjà titulaire d'un M1. Les informations présentes dans ce Livret concernent principalement l'année M2 (concernant le M1, consulter les pages du M1 mention Philosophie sur le site web de la Faculté de Philosophie de Lyon 3; concernant le **DU HPST** – cf. le livret dédié à ce Diplôme d'Université).

En tant que formation sur deux années (M1 et M2), le Master LHPST s'adresse centralement :

- à des étudiants issus d'une licence mention Philosophie (ou éventuellement d'autres mentions du Domaine « Sciences humaines et sociales »), idéalement disposant d'une culture scientifique complémentaire (réorientation après un parcours initial en Sciences) ou initiale (Baccalauréat scientifique);
- mais aussi à des étudiants titulaires d'une licence autre qu'une licence de Philosophie, souhaitant compléter (éventuellement dans le cadre d'un projet de réorientation) leur formation et leur culture par les approches conceptuelles qu'apportent la philosophie, l'épistémologie, les sciences humaines, sociales et historiques, sur les sciences et les technologies.

Le master vise à donner une formation généraliste en histoire et philosophie des sciences et des technologies (incluant l'épistémologie historique, la réflexion méthodologique et logique sur la démarche et la méthodologie scientifique et l'histoire scientifique et technique, les études sociales sur les sciences et les technologies) et une formation autour de l'histoire et la philosophie de disciplines scientifiques et technologies particulières (biologie, médecine, physique, logique, mathématiques, informatique, sciences sociales, linguistique, sciences de la cognition, ...). Si l'année M2 est exclusivement centrée sur ces thématiques, l'année M1 est plus généraliste.

En première année (M1), l'objectif de la formation est d'apporter un socle de connaissances en philosophie (ce qui, la rend compatible avec l'objectif parallèle de préparer les concours de l'enseignement en philosophie), même si l'offre de cours optionnelle (Philosophie des sciences au S2 ; Logique au S1 et au S2 ; Philosophie et sciences sociales au S2 ; choix du thème du mémoire de recherche de M1 ; thématiques privilégiées dans le module de suivi de séminaires et colloques ; choix d'un Enseignement transversal ou d'un séminaire dans un autre master au S1), comme certains cours obligatoires (Philosophie des sciences au S1) permettent de dessiner un parcours qui anticipe la spécialisation nette de l'année suivante autour des thématiques du champ LHPST qui donne son nom au parcours.

En seconde année (M2) (qui est souvent intégrée directement, notamment par les étudiants d'origine scientifique - voir plus loin), la spécialisation en LHPST devient massive. Un jeu d'options laisse la possibilité de privilégier certaines disciplines scientifiques (dans la limite de l'offre disponible l'année concernée). La plupart des cours sont concentrés au semestre d'automne (S3), de façon que le dernier semestre (S4), qui comprend néanmoins quelques enseignements, soit davantage consacré à l'initiation aux métiers de la recherche via la préparation du *mémoire*, sa présentation publique avant soutenance, puis la soutenance; et via la fréquentation d'événements (séminaires, colloques) et de structures de recherche (stage de 12h minimum). NB: pour les élèves de l'Ecole Centrale de Lyon en double parcours, un allègement du cursus est prévu (cf. section dédiée).

Au terme de la formation, les diplômés peuvent passer les concours de l'enseignement en philosophie (CAPES, Agrégation) ou s'engager dans une thèse de doctorat dans l'un des domaines listés plus haut, avec pour principal débouché les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur dans le champ thématique du master (section 72 du Conseil National des Universités : « Epistémologie et Histoire des sciences »). La formation acquise dans ce master permet toutefois d'envisager une orientation professionnelle vers d'autres carrières (le cas échéant après une formation complémentaire) par exemple dans le champ de l'éthique scientifique, de l'expertise sur la gouvernance des sciences, de la médiation scientifique, de l'édition et du journalisme scientifique, etc. Pour les titulaires d'un M1 de sciences ou d'un diplôme équivalent en école d'ingénieur, le M2 LHPST peut aussi être suivi en tant qu'année d'ouverture délivrant un regard réflexif et transverse sur les pratiques scientifiques et de l'ingénieur.

MAQUETTE DU M2 LHPST

Semestre d'automne (S3)

2025-2026 M2 LHPST SEMESTRE 3	Type & nombre d'heures		ECTS	Modalités de contrôle
	CM	TD		
S3-UE1 Fondamentale (3 cours obligatoires + 1 réservé aux débutants en philosophie et obligatoire pour eux)				
Module introductif mise à niveau en Philosophie (débutants seulement)	16		0	Feuille de présence
Histoire des sciences	24		5	TE
Histoire & Philosophie des technologies	18		4	CC
Philosophie des sciences	24		5	TO
S3-UE2 Champs disciplinaires (3 cours à choisir parmi les suivants – précisions dans la "Présentation des cours du S3")				
Cours 1. Histoire & Philosophie des sciences formelles	20		5	CC
Cours 2. Histoire & Philosophie des sciences physiques et de la matière	20		5	CC
Cours 3. Un cours au choix à l'ENS de Lyon parmi ceux fléchés LHPST (cf. plus loin)	21		5	Voir site web de l'ENS de Lyon
Cours 4. Histoire & Philosophie de la médecine	24		5	TE
S3-UE3 Recherche-Professionnalisation- (2 éléments obligatoires)				
Rapport d'étape en vue du suivi du mémoire			1	Cf. section "Modalités d'évaluation"
Actualité de la recherche : suivi de séminaires ou colloques (12h/an minimum, donc approximativement 6h/semestre)			0 (report au S4)	Attestation de présence

Légende :

CM Cours Magistral

TD Travaux Dirigés

UE Unité d'Enseignement (une même UE regroupe généralement plusieurs éléments/cours/modules)

ECTS European Credits Transfer System (un semestre comprend 30 ECTS)

CC Contrôle Continu – la déclinaison de la forme du contrôle continu est décidée et précisée par l'enseignant(e)

TE Examen Terminal Ecrit (sur table, durée 4h sauf exception, durant les sessions d'examen)

TO Examen Terminal Oral (épreuves orales après la fin des cours, durant les sessions d'examen)

MAQUETTE DU M2 LHPST

Semestre de printemps (S4)

2025-2026 M2 LHPST SEMESTRE 4	Type & nombre d'heures		ECTS	Modalités de contrôle
	CM	TD		
S4-UE1 Enseignements Fondamentale (2 cours obligatoires)				
Débats et controverses : Histoire & Philosophie des Sciences		18	2	CC
Débats et controverses : savoirs et rationalité	24		3	TO
S4-UE2 Champs disciplinaires (2 cours à choisir parmi les suivants – précisions dans la "Présentation des cours du S3")				
Cours 1 : Histoire & Philosophie d'une discipline particulière A (voir plus loin)	18		3	CC
Cours 2 : Histoire & Philosophie d'une discipline particulière B (à choisir parmi l'offre fléchée LHPST de l'ENS Lyon)	21		3	Voir site web de l'ENS de Lyon
Cours 3 : Histoire & Philosophie d'une discipline particulière C (à choisir parmi l'offre fléchée LHPST de l'ENS Lyon)	21		3	Voir site web de l'ENS de Lyon
S4-UE3 : Professionnalisation Recherche (5 éléments obligatoires)				
Séminaire de présentation des recherches en vue du mémoire		12	1	Attestation de présentation des recherches
Mémoire de recherche			10	Soutenance
Actualité de la recherche : suivi de séminaires ou colloques (6h)			2	Attestation de présence
Stage (12h minimum)			2	Attestation de stage (pas de rapport)
PPP			1	Attestation de présence
S4-UE4 : Langues vivantes (1 cours à choisir parmi les suivants)				
Anglais langue vivante de spécialité (anglais philosophique)		18	3	
Autre langues vivantes envisageables (allemand, italien ou arabe – voir avec le responsable du diplôme)			3	

Légende :

CM Cours Magistral

TD Travaux Dirigés

UE Unité d'Enseignement (une même UE regroupe généralement plusieurs éléments/cours/modules)

ECTS European Credits Transfer System (un semestre comprend 30 ECTS)

CC Contrôle Continu

ETE Examen Terminal Ecrit (sur table, durée 4h, durant les sessions d'examen)

ETO Examen Terminal Oral (oraux organisés durant la session des examens)

PPP Projet Professionnel Personnalisé (module d'information et de formation sur la professionnalisation)

ENSEIGNANT-E-S DU M2 LHPST

Enseignant.e.s responsables de modules ou assurant des cours complets en 2025-2026

ENSEIGNANT	SPÉCIALITÉS
Baptiste BAYLAC-PAOULY (MCF), Lyon 1 baptiste.baylac-paouly@univ-lyon1.fr	Histoire et philosophie des sciences médicales et de l'épidémiologie
Sarah CARVALHO (PR), Lyon 1 sarah.carvalho@univ-lyon1.fr	Philosophie des sciences. Philosophie de la médecine, enjeux épistémologiques et éthiques. Le corps humain comme catégorie anthropologique
Hugues CHABOT (MCF), Lyon 1 Hugues.chabot@univ-lyon1.fr	Histoire & philosophie de la physique et de l'astronomie. Histoire des institutions scientifiques. Imaginaires des sciences et des techniques.
Mikaël COZIC (PR), Lyon 3 mikael.cozic@univ-lyon3.fr	Philosophie des sciences économiques. Épistémologie formelle. Décision, rationalité. Degrés de croyances, bayésianisme, révision des croyances.
Sara FRANCESCHELLI (MCF), ENS Lyon sara.franceschelli@ens-lyon.fr	Philosophie des interfaces sciences physiques / sciences du vivant. Épistémologie de la modélisation
Claude GAUTIER (PR), ENS-Lyon claudio.gautier@ens-lyon.fr	Philosophie et épistémologie des sciences sociales. Epistémologie féministe (études sociales sur les sciences).
Elodie GIROUX (MCF), Lyon 3 elodie.giroux@univ-lyon3.fr	Philosophie et histoire des sciences médicales, biologiques, statistiques. Questions contemporaines: risques et environnement
Sacha LOEVE (MCF), Lyon 3 sacha.loeve@univ-lyon3.fr	Histoire et philosophie des techniques et de la technologie. Histoire et philosophie des sciences de la matière (chimie, matériaux, nanosciences...)
Claire POINSOT (PRAG), Lyon 3 claire.poinsot@univ-lyon3.fr	Anglais de spécialité (Faculté des langues)
Jean-Michel ROY (PR), ENS Lyon jean-michel.roy@ens-lyon.fr	Philosophie des sciences de la cognition. Philosophie de l'esprit. Philosophie de la logique et du langage

LEXIQUE :

PR (titulaire) : Professeur-e des Universités (recruté-e après une HDR) ; habilité-e à diriger des thèses de doctorat.

PH (titulaire) : Praticien hospitalier

HDR : habilitation à diriger les recherches en vue d'un doctorat. Tous les PR sont HDR.

MCF (titulaire) : Maître-esse de Conférences (recruté-e après une thèse de doctorat)

PRAG (titulaire) : Professeur Agrégé

ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche. Contractuel-le (pour un an) en fin de thèse ou en post-doctorat.

Moniteur-trice : Contractuel-le, généralement en cours de thèse.

Chargé-e de cours (CdC) : Enseignant-e extérieur-e chargé-e de vacations à la Faculté de philosophie. `

Autres intervenant-e-s ponctuels (ou intermittent-e-s, selon les années) et/ou susceptibles, si besoin, de co-diriger le mémoire en 2025-2026

Vincent AUDUC (Doctorant), Univ. de Montpellier vincent.auduc@umontpellier.fr	Socio-histoire de la diffusion de la culture scientifique et technique
Marion COUSIN (Docteure en histoire des mathématiques) cousin_marion@yahoo.fr	Histoire des mathématiques
Lucie DALIBERT (MCF), Lyon 1 lucie.dalibert@univ-lyon1.fr	Corps et Technologie. Post-Humanisme. Philosophie des techniques. Sciences et société.

Marie DARRASON (pneumologue et docteur en philosophie) marie.darrason@gmail.com	Epistémologie de la médecine. Causalité en médecine. Pneumologie.
Sirius EPRON FAUCHARD (doctorant) Paris 1 / ENS PSL Sirius.Epron@univ-paris1.fr	Epistémologie des sciences sociales, du droit et des sciences de gestion.
Pierre FOURNERET (PR), Lyon 1 pierre.fourneret@chu-lyon.fr	Pédopsychiatrie. Développement neurocognitif
Yannis GANSEL (CdC), Lyon 1 yannis.gansel@orange.fr	Praticien hospitalier. Docteur en anthropologie de la santé
Christophe GAULD (pédopsychiatre HFME, HCL, docteur en philosophie)	Philosophie de la psychiatrie
Manon GILLE (doctorante) Paris 1 / ENS PSL manon.gille@ens-paris.fr	Philosophie et histoire de l'art et des techniques. Formes de représentation en géologie et cristallographie.
Cyril LANGLOIS (PRAG), ENS Lyon cyril.langlois@ens-lyon.fr	Géologie. Paléontologie. Biologie
Clémentine LESSARD (ATER), Lyon 3 clementine.lessard@ens-lyon.fr	Relations métaphysiques, épistémologiques et culturelles entre nature et technique, notamment chez Gilbert Simondon
Pascal MAIRE (PR), Lyon 1 pascal.maire@chu-lyon.fr	Histoire et épistémologie de la pharmacie
Nicolas MICHEL (MCF), Lyon 1 nicolasmichel.univ@gmail.com	Histoire des mathématiques
Danièle VIAL (PRAG), Lyon 1 daniele.vial@univ-lyon1.fr	Sciences de la vie et de la terre
Rosanna WANNBERG (ATER Lyon 1) rosannawannberg@gmail.com	Philosophie de l'esprit
Mathias WINTER (doctorant) ENS Lyon mathias.winter@univ-lyon3.fr	Anthropologie et épistémologie de la psychiatrie et de la santé

CONDITIONS D'ADMISSION ET MODALITÉS DE CANDIDATURE¹

1. Modalités de candidature et conditions d'admission en Master 1ère année (M1) :

- **Pour le M1, les candidatures d'étudiants européens (ou non européens résidant en France avec un titre de séjour "étudiant" français)** sont à déposer au printemps sur la **plateforme nationale MonMaster**. Pour qu'une candidature soit recevable, le/la candidat/e doit être titulaire d'une Licence ou d'un diplôme équivalent relevant de la **mention Philosophie**, ou exceptionnellement en M1, compte tenu de la spécificité interdisciplinaire du parcours, de licences relevant d'autres mentions du Domaine "Sciences humaines et sociales" ou du Domaine "Sciences, Technologie, Santé". Les candidatures sont examinées par la Commission d'admission du M1 mention de Philosophie. Il est à noter que celle-ci tend à privilégier l'admission en M1 des candidats titulaires d'un L3 de philosophie, de sorte que l'admission des titulaires d'un L3 hors philosophie est rarement acceptée (dans ce contexte, il peut être judicieux, en fonction du projet d'études envisagé, de postuler en parallèle pour une admission en L2 ou en L3 de philosophie ou éventuellement, pour celles et ceux qui sont titulaires d'un M1, pour une admission en M2 LHPST (les candidatures pour une admission en L2, L3 et M2 se faisant, non pas via la plateforme MonMaster, mais via la plateforme e-candidats de l'Université Lyon 3). Pour cette raison, il peut même être sage de déposer parallèlement des dossiers de candidature via e-Candidats à la fois pour le L2, le L3 et le M2 (en sus de la candidature pour le M1 via MonMaster). Pour toute candidature visant le parcours LHPST (directement, en M1 ou M2, ou indirectement en L2 ou L3), il est conseillé d'adresser en amont (par mail) une version même intermédiaire de votre dossier au responsable du M2 LHPST en précisant brièvement votre situation (merci d'indiquer un numéro de téléphone).
- **Pour le M1, les candidats étrangers non européens ne résidant pas en France avec un titre de séjour "étudiant" doivent déposer leur candidature via la plateforme "Etudes en France" gérée par Campus-France.** Les étudiants intéressés sont invités à consulter les pages dédiées du site web de Campus-France ou du Consulat de France de leur pays de résidence.

2. Admission en Master 2ème année (M2) :

- **Pour les étudiants titulaires d'un M1 mention Philosophie ou mention Histoire de la philosophie délivré par l'université Jean Moulin Lyon 3**, il n'y a pas de procédure de candidature dématérialisée : un formulaire de vœux pour le choix d'un parcours de M2, à retirer au secrétariat des masters de la Faculté de Philosophie (et probablement disponible en ligne), doit être rempli et adressé par mail au même secrétariat avec copie au responsable du M2 LHPST (n'hésitez pas à préciser un numéro de téléphone). L'inscription est *a priori* de droit. Si l'acceptation dans le parcours LHPST est confirmée, le formulaire signé sera renvoyé directement au secrétariat par le responsable du parcours LHPST (avec copie à l'étudiant.e).
- **Pour les candidats titulaires d'un M1 mention Philosophie ou mention Histoire de la philosophie délivré par un autre établissement que l'université Lyon 3 ou encore d'un M1 relevant d'une autre mention (typiquement mentions relevant du Domaine "Sciences, Technologie, Santé" ou "Sciences sociales")**, les candidatures se font exclusivement en ligne sur la plateforme dédiée : <https://ecandidat.univ-lyon3.fr>, vers mai-juin, la période exacte étant indiquée sur la plateforme. Il est **très important** d'ouvrir un dossier de candidature avant la date limite, même si le dossier est incomplet (merci d'indiquer dans le dossier une adresse mail et un numéro de téléphone).
- **Les candidats étrangers non européens ne résidant pas en France avec un titre de séjour "étudiant" doivent déposer leur candidature via la plateforme "Etudes en France" gérée par Campus-France.** Les étudiants intéressés sont invités à consulter les pages dédiées du site web de Campus-France ou du Consulat de France de leur pays de résidence.

¹ Les conditions d'admission décrites ci-dessus concernent l'inscription au titre de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Pour l'inscription des étudiant.e.s normalien.ne.s, voir les conditions d'admission propres à l'ENS de Lyon en consultant le secrétariat du Département de Philosophie de l'ENS de Lyon (cf. la page « Contacts » du présent document).

Nota Bene (candidatures multiples). Les étudiants titulaires d'un M1 hors philosophie et qui préféreraient commencer le cursus en M1 sont invités : a/ à déposer en ligne deux dossiers de candidature, l'un pour le M1 (via la plateforme nationale MonMaster), l'autre pour le M2 (via la plateforme e-Candidats). Paradoxalement, les étudiants dont la candidature aura été refusée pour le M1, verront malgré tout leur candidature examinée par la commission du M2 (qui pourra éventuellement accepter la candidature pour le M2), b/ à en informer par email (en indiquant de préférence un numéro de téléphone dans le corps du message) l'enseignant responsable du M2 LHPST (sacha.loeve@univ-lyon3.fr), et ce, idéalement, quelques jours avant d'avoir déposé les dossiers de candidatures (sur MonMaster, pour le M1; sur e-Candidats, pour le M2), de sorte à pouvoir être contacté par le responsable du parcours pour un bref échange.

IMPORTANT :

- la date limite indiquée sur la plateforme e-candidats dédiée aux admissions en M2 est celle au delà de laquelle la *création* d'un dossier de candidature à l'admission sera impossible. Si votre dossier de candidature a été créé, il vous sera toutefois possible de le modifier et de le compléter ultérieurement, même après cette date limite (dans des limites fixées par l'administration). **Il est donc très important de créer votre dossier dans les temps, même s'il est incomplet ou si vous hésitez.** La période d'ouverture de la plateforme est généralement de quelques semaines autour de mai-juin (dans le cas où votre décision de vous porter candidat est prise hors délai, adressez un mail à sacha.loeve@univ-lyon3.fr : certaines années, une réouverture tardive de la plate-forme pour une courte durée (vers la fin août) a pu avoir lieu (mais il n'y a aucune garantie en ce sens).
- en cas de réponse positive à leur candidature à l'admission en M2 (notifiée via la même plateforme), les étudiants devront ensuite procéder à l'**inscription administrative** (qui seule confère le titre d'étudiant inscrit en M2 LHPST), puis à l'**inscription pédagogique** (choix des options etc). Les dates limites pour ces inscriptions sont communiquées par l'administration.

NB (pour les élèves ingénieurs de l'ECL) : une convention particulière précise les conditions d'admission pour les étudiants de l'École Centrale de Lyon. Les candidats élèves ingénieurs centraliens intéressés doivent prendre contact dès que possible avec le/la référent/e à l'ECL (pour 2025-2026: thomas.sentis@ec-lyon.fr) avec copie au responsable du M2 LHPST à Lyon 3 (sacha.loeve@univ-lyon3.fr). Comme tous les candidats, les centraliens doivent ouvrir une candidature sur e-Candidats au printemps, pendant la période d'ouverture de la plateforme même si le dossier est incomplet.

COMMUNICATION DES COORDONNÉES ET CONFIRMATION

(pour les étudiant.e.s admis.e.s ou en passe de l'être)

Sachant que les adresses mail institutionnelles (@univ-lyon3.fr) des étudiants ne sont créées par Lyon 3 qu'une fois l'inscription administrative réalisée et sachant que les listes de diffusion de l'administration ne sont généralement créées que plusieurs semaines après la rentrée, merci d'envoyer (à partir du 21 août) un mail intitulé "Coordonnées étudiants M2 LHPST" et adressé à Sacha Loeve (sacha.loeve@univ-lyon3.fr) dans lequel vous préciserez vos coordonnées : NOM Prénom, adresse mail (et, idéalement, un numéro de téléphone).

Merci également de brièvement préciser dans ce mail votre situation concernant l'acceptation en M2 LHPST pour 2025-2026 (admis.e en M2 LHPST ou en DU HPST; décision de vous inscrire confirmée ou non; inscription administrative finalisée ou non; procédure d'admission toujours en cours).

IMPORTANT : lorsque votre **adresse mail institutionnelle de Lyon 3** aura été créée, l'administration s'adressera à vous *principalement* via cette adresse-là (il est donc recommandé, au long de l'année, de la consulter régulièrement ou de paramétrer votre messagerie de Lyon 3 de façon à renvoyer automatiquement les mails reçus à Lyon 3 vers votre boîte mail usuelle).

PRÉ-RENTRÉE 2025-2026

- Une **réunion de pré-rentree du M2 LHPST** (compter une heure environ) aura lieu le vendredi 29/08 à 14h30, site des Quais, salle P22.
- Lien visioconférence vers la réunion : <https://univlyon3.webex.com/meet/sacha.loeve>
- Les étudiants du M2 LHPST inscrits à l'ENS de Lyon doivent se renseigner sur la tenue d'une assemblée générale de **pré-rentree propre à l'ENS de Lyon**.

RENTRÉE 2025-2026

o Cours du M2 LHPST dispensés à Lyon 3 :

- **Ces cours débutent le lundi 1^{er} septembre 2025** (certains cours peuvent avoir été programmés « sur calendrier » et ne pas commencer cette semaine-là – voir l'emploi du temps et notamment l'emploi du temps sur l'intranet ou via l'application Lyon 3, où sont indiqués dates, horaires et salles de cours.
- **Ces cours sont tous assurés sur le « Site des quais »**, i.e. l'un des bâtiments de Lyon 3 situés au bord du Rhône (principalement 15 quai Claude Bernard et 7 rue Chevreul – voir la section dédiée aux locaux)
- **Pour les cours optionnels assurés à Lyon 3** (dans le cadre des UE à options : Langues, UE optionnelles "Champs disciplinaires"), les étudiants doivent valider leur inscription pédagogique auprès du secrétariat des masters dès leur choix d'options stabilisé (formulaire à remplir).

o Cours assurés dans les locaux de l'ENS de Lyon (il s'agit des cours éligibles au titre des UE optionnelles "Champs disciplinaires" - voir plus loin la section dédiée):

- **les cours à l'ENS de Lyon débutent officiellement le mardi 10 septembre 2024 à 14h mais de facto de nombreux cours commencent plus tardivement** (voir, plus loin, l'emploi du temps et surtout les pages web de l'ENS de Lyon);
- **ces cours sont généralement tous dispensés sur le « Site René Descartes » (15 Parvis René Descartes, Lyon)**. Pour connaître les salles de cours à l'ENS Lyon (qui peuvent changer d'une semaine à l'autre), il est recommandé de consulter chaque semaine le panneau d'affichage du Département Sciences Humaines dans le Hall du bâtiment Descartes.
- **le calendrier universitaire de l'ENS de Lyon** et celui de Lyon 3 étant décalés et n'étant pas coordonnés, les étudiant.e.s concerné.e.s sont invité.e.s à consulter le site web de l'ENS de Lyon pour connaître les dates utiles (congés, session d'examen etc) : cf. <http://www.ens-lyon.fr/formation/inscription-scolaire/calendrier-de-la-formation>).
- **démarche pour s'inscrire à ces cours (pour les étudiants inscrits à Lyon 3)**. Les étudiants du M2 LHPST qui sont inscrits à Lyon 3 et qui choisissent un ou plusieurs cours proposés par l'ENS de Lyon parmi ceux éligibles au titre des UE optionnelles "Champs disciplinaires", devront se présenter, une fois leur décision prise, auprès de la personne en charge de la gestion du département des sciences humaines de l'ENS de Lyon (bureau D2 201) afin de réaliser leurs inscriptions (cf. en annexe du présent Livret de l'étudiant, la fiche qu'il leur faudra remplir et remettre à cette occasion).
- **Les informations sur les cours et séminaires à l'ENS de Lyon sont disponibles en ligne** : <https://www.ens-lyon.fr/formation/catalogue-de-cours>

PRÉSENTATION DES COURS (2025-2026)

Semestre d'automne (S3)

UE 1-S3, module 1/4 : MODULE INTRODUCTIF : Mise à niveau en philosophie – module introductif de rattrapage OBLIGATOIRE POUR LES NON PHILOSOPHES (Semestre 3).

Intervenants 2025-2025 :

Anne FENOY : Méthodologie des sciences humaines et de la philosophie

Isabelle DELPLA : Philosophie morale et philosophie politique

Élodie GIROUX : Philosophie des sciences

Descriptif : Ce module de rattrapage en philosophie est destiné aux **étudiants n'ayant pas antérieurement validé un M1 mention Philosophie** (ou Histoire de la philosophie) et est **obligatoire pour eux** (et pour eux seulement). Il comprend quatre cours intensifs (Méthodologie des sciences humaines et de la philosophie, Philosophie morale, Philosophie politique, Philosophie des sciences) de quatre heures chacun, en tout début d'année; selon le calendrier suivant :

Jeudi 4 septembre 2025 :

- 14h-18h Introduction à la philosophie morale (Isabelle Delpla)
Salle A12 au 7 rue Chevreul 69007 Lyon

Vendredi 5 septembre 2025 :

- 8h-12h : philosophie des sciences (Elodie Giroux)
Salle P 21 au 15 quai Claude Bernard 69007 Lyon
- 14h-18h : Introduction à la philosophie politique (Isabelle Delpla)
Salle P 22 au 15 quai Claude Bernard 69007 Lyon

Samedi 6 septembre 2025 :

- 8h-12h : Méthodologie des sciences humaines et de la philosophie (Anne Fenoy) Salle P21 au 15 quai Claude Bernard 69007 Lyon

Bibliographie :

Cette bibliographie est destinée à préparer votre rentrée universitaire. Il est fortement conseillé d'en prendre connaissance et de lire certaines de ces références au cours de l'été.

Autour de la méthodologie philosophique

Choulet, Folscheid, Wunenburger, *Méthodologie philosophique*, PUF.

Tinland Olivier, *Guide de préparation au CAPES et à l'agrégation de philosophie*, Ellipses.

Muglioni, *Repères philosophiques. Comment s'orienter dans la pensée*, Ellipses.

Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, PUF, Quadrige.

Autour de la morale et de l'éthique

Canto-Sperber (dir.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, PUF, 2004.

Canto-Sperber Monique et Ogien Ruwen, *La philosophie morale*, PUF, "Que sais-je ?", 2004.

Ogien Ruwen, *L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine, Et autres questions de philosophie morale expérimentale*, Grasset, Le livre de poche, 2011 [une lecture réjouissante ! On pourrait ajouter tous ses livres dans la liste.]

Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs* (début)

Mill, *L'utilitarisme* (1er chapitre)

Autour de la philosophie des sciences

Chalmers A., *Qu'est-ce que la science ?* Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend, Paris, Le Livre de Poche, 1987, [1976] (en priorité chapitres 1 à 6).

Soler L., *Introduction à l'épistémologie*, Paris, Ellipses, 2000.

Autour de la philosophie politique

Lochak Danièle, *Les droits de l'homme*, Paris, La découverte, 2009.

Arnsperger Christian et Van Parijs Philippe, *Éthique économique et sociale*, Paris, La découverte, 2000.

Girard Charles et Le Goff Alice (dir.), *La démocratie délibérative*, Paris, Hermann, 2010.
Sandel Michael, *Justice*, Paris, Albin Michel, 2016.

Modalités d'évaluation : pas d'épreuve, présence obligatoire pour les étudiants non titulaires d'un M1 de Philosophie (feuille d'émargement à signer)

UE1-S3, module 2/4 : « HISTOIRE DES SCIENCES » (72250010, 24 h, Semestre 3)

Enseignant coordinateur pour 2025-2026 : Hugues CHABOT (hugues.chabot@univ-lyon1.fr)

Intervenants pour 2025-2026 :

Hugues CHABOT : Les grands courants de l'histoire des sciences
Danièle VIAL : Histoire de l'objectivité scientifique
Cyril LANGLOIS : Histoire de la biologie évolutive
Vincent AUDUC : Histoire de la notion d'énergie
Nicolas MICHEL : Historiographie des géométries non-euclidiennes

Descriptif (2025-2026) : Cet enseignement fait le choix de situer l'histoire des sciences par rapport à des disciplines connexes comme la philosophie des sciences ou la sociologie des sciences, décliné sur plusieurs disciplines scientifiques (sciences de la vie, physique, mathématiques), dans le but de développer une posture réflexive sur les méthodes propres à ce champ d'études par nature interdisciplinaire.

Bibliographie

BENSAUDE-VINCENT Bernadette, L'énergétique d'Ostwald, In F. Worms (éd.), *Le moment 1900 en philosophie*, Presses universitaires du Septentrion, 2004.
DASTON Lorraine et GALLISON Peter, *Objectivité*, Les presses du réel, 2012.
GAYON Jean, *Darwin et l'après-Darwin, Une histoire de l'hypothèse de sélection naturelle* (1992), Éditions matériologiques, 2019.
GINGRAS Yves, *Histoire des sciences*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2021.
GUEDJ Muriel, Du concept de travail vers celui d'énergie : L'apport de Thomson, *Revue d'histoire des sciences*, 59, 2006, p. 29-50.
HEAMS Thomas et al., *Les mondes darwiniens. L'évolution de l'évolution*, Éditions Matériologiques, 2011 [deuxième édition].
ILLICH Ivan, L'énergie, un objet social, *Esprit*, 8-9, 2010, p. 211-227.
KUHN Thomas Samuel, Un exemple de découverte simultanée : la conservation de l'énergie, In *La tension essentielle. Tradition et changement dans les sciences*, trad. de l'anglais par Michel Biezunski, Pierre Jacob, André Lyotard-May et Gilbert Voyat, Paris, Gallimard, 1990.
LECOURT Dominique (dir.), *Dictionnaire d'histoire et philosophie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 1999.
LEPELTIER Thomas (dir.), *Histoire et philosophie des sciences*, Paris, Sciences Humaines Éditions, 2013.
MORANGE Michel, *Une histoire de la biologie*, Seuil, coll. Points Sciences, 2016.
POINCARÉ Henri, *La science et l'hypothèse*, Flammarion [1914, seconde édition], ch. 3.
PONT Jean-Claude, *L'aventure des parallèles. Histoire de la géométrie non euclidienne : précurseurs et attardés*, Lang, 1986.
SERRES Michel (dir.), *Éléments d'histoire des sciences*, Paris, Bordas, 1989.

Modalités d'évaluation : Écrit terminal sur table (questions).

UE 1-S3, module 3/4 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES TECHNOLOGIES (18h, 4 ECTS, S3)

Enseignant.e pour 2025-2026: Sacha LOEVE

Thème 2025-2026 : Qu'est-ce qu'un objet technique ? Autour de Simondon

Descriptif : Dans un entretien de 1965, Gilbert Simondon affirme que son ouvrage *Du mode d'existence des objets techniques* entend « présenter une catégorie de réalités : celle de l'objet technique. (...) On parle d'objets esthétiques, on parle d'objets sacrés, mais n'y a-t-il pas des objets techniques ? »
Voilà qui a de quoi susciter la perplexité. Qu'il y ait des objets techniques (des marteaux, des ordinateurs, des voitures...), cela semble évident. La technique, de plus, ne saurait se réduire à sa dimension d'objet, et on voit mal

en quoi cette notion éculée, traditionnellement opposée à celle de sujet, serait la plus pertinente pour aborder la technique d'un point de vue philosophique.

Qu'est-ce donc qui dans l'objet technique ne va pas de soi et pousse ainsi Simondon à s'en faire le porte-parole ? Et si l'objet technique n'était pas quelque chose de donné ? Pour pouvoir dire « il y a des objets techniques » comme nous disons « il y a des êtres vivants » ou « il y a des sujets moraux », il convient d'instaurer un genre de réalités qui requière une construction de concepts aptes à en faire émerger les modes d'existence propres, tant sur les plans de l'ontologie, de l'axiologie, et de la connaissance du fait technique, la « technologie ».

Ce cours sera donc consacré à l'examen et à la discussion du traitement de ces questions par Simondon. On essaiera notamment de comprendre pourquoi il affirme que « la technologie [comporte] aussi un aspect normatif, un aspect d'intégration à la culture, un aspect en somme assez voisin de celui de l'esthétique et peut-être de la morale. »

Bibliographie :

(**Lecture très prioritaire, *lecture prioritaire)

Gilbert Simondon :

- **SIMONDON Gilbert, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958 (rééditions 1969, 1989, 2001 et 2012).
- SIMONDON Gilbert, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, édition complète de la thèse principale de G.S. parue séparément en 1964 (*L'individu et sa genèse physico-biologique*) et 1989 (*L'individuation psychique et collective*), Grenoble, éditions Jérôme Millon, 2005 (réédition 2013).
- **SIMONDON Gilbert, *Sur la technique* (1953-1983), Paris, P.U.F., 2014.
- *SIMONDON Gilbert, *Sur la philosophie*, Paris, P.U.F., 2014.
- *SIMONDON Gilbert, *Imagination et invention* (1965-1966), Chatou, éditions de la Transparence, 2008.
- SIMONDON Gilbert, *L'invention dans les techniques. Cours et conférences*, Paris, éditions du Seuil, 2005.
- SIMONDON Gilbert, *Communication et information*, Chatou, éditions de la Transparence, 2010

Littérature secondaire :

- ALIOUI Jamal, AMAT Matthieu, Maigne Carole (eds.), *The Idea and Practice of Philosophy in Gilbert Simondon*, Basel, Schwabe Verlag, 2024.
<https://www.schwabeonline.ch/schwabe-xaveropp/elibrary/start.xav#/hitlist?ts=1751639322423>
- BARDIN Andrea, *Epistemology and Political Philosophy in Gilbert Simondon: Individuation, Technics, Social System*, Dordrecht, Springer, 2015.
- BEAUBOIS Vincent, « Un schématisme pratique de l'imagination ». *Revue Appareil*, n° 16, 2015.
<https://appareil.revues.org/2247>
- BONTEMS Vincent « Esclaves et machines, même combat ! L'aliénation selon Marx et Simondon », *Cahiers Simondon*, n° 5, 2013, pp. 9-24
- BARTHELEMY Jean-Hugues, *Simondon*, Paris, les Belles Lettres, 2014.
- BARTHELEMY Jean-Hugues (dir.), *Ecologie et technologie, redéfinir le progrès après Simondon*, Paris, Editions matériologiques, 2002.
- CHATEAU Jean-Yves, *Le Vocabulaire de Simondon*, Paris, Ellipses, 2008.
- COMBES Muriel, *Simondon, individu et collectivité*, Paris, P.U.F., 1999.
- *GUCHET Xavier, *Les sens de l'évolution technique*, Editions Léo Cheer, 2005.
- *GUCHET Xavier, *Pour un humanisme technologique. Culture, technique et société dans la philosophie de Gilbert Simondon*, Paris, P.U.F., 2010.
- GUCHET Xavier, *Philosophie des nanotechnologies*, Hermann, 2014.
- STIEGLER Bernard, « la maïeutique de l'objet comme organisation de l'inorganique », in J.-Y. Château ed., *Gilbert Simondon, Une pensée de l'individuation et de la technique*, Albin Michel, 1994, pp. 239-262.
- STIEGLER Bernard, « Temps, technique et individuation dans l'œuvre de Simondon », *Intellectica*, n°26-27, 1998, pp. 241-256.
http://intellectica.org/SiteArchives/archives/n26_27/26_09_Stiegler.pdf

Modalités d'évaluation : Il s'agira de réaliser une biographie d'objet technique et de soutenir ce travail lors d'une séance collective organisée sur le mois de décembre. Vous recevrez ainsi une note d'écrit et une note d'oral.

UE 1-S3, module 4/4 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES (24h, 5 ECTS, Semestre 3)

Enseignant-e-s pour 2025-2026 : Sirius EPRON FAUCHARD et Manon GILLE

Intitulé pour 2025-2026: « La science est une construction sociale ». Analyser les opérations d'objectivation et de légitimation scientifiques

Programme du cours :

Aujourd'hui, la bataille idéologique entre transition verte et climatoscepticisme met souvent en cause la validité et la légitimité des discours scientifiques concernant l'état de la planète. Les arguments comme « c'est prouvé scientifiquement ! » ou « les scientifiques sont des vendus ! » mettent en jeu non seulement l'usage social des sciences, mais plus fondamentalement le rapport que les énoncés scientifiques entretiennent avec le réel : sont-ils l'expression objective du cours naturel des phénomènes ou bien le produit d'une construction intellectuelle ? Sont-ils des absolus permettant une orientation commune dans la complexité du réel ou bien des faits relatifs au contexte, au débat, au ressenti, qui laissent ouverts les choix interprétatifs ?

L'idée que « la science est une construction sociale » est loin de n'être qu'un slogan antiscientifique. Elle vient préciser l'ancrage de tout sujet pensant dans son milieu de vie. Ce cours vise à montrer d'où vient l'approche dite constructiviste dans l'histoire et la philosophie des sciences, quelles sont ses propositions méthodologiques et comment elle renouvelle la réflexion sur les capacités des sciences à expliquer et à transformer le monde.

Nous montrons cela d'abord dans les sciences dites exactes, puis dans les sciences du social. Nous articulerons des études de cas portant sur la naissance de certaines postures scientifiques : l'ingénieur au tournant des XVIIIe et XIXe siècles, le physiologiste-psychologue à la fin du XIXe siècle et le gestionnaire au début du XXe siècle. Chacune de ces études de cas sera alimentée par une approche en philosophie, en ethnographie ou en histoire des sciences et des techniques, de sorte que nous puissions soulever les étapes qui témoignent de la construction socio-historique d'une posture scientifique et les comparer aux prétentions anhistoriques des discours, images et activités scientifiques.

Bibliographie

Références suivies de ** à lire en priorité avant le cours ; * = lecture fortement conseillée

Certains textes sont intégralement accessibles en ligne, via Cairn ou Internet Archive. Pour localiser les bibliothèques où se trouvent les livres, cherchez sur : <https://www.sudoc.abes.fr/cbs/>

- BACHELARD, Gaston, 2003. *Le nouvel esprit scientifique*. 7. éd. Paris : Quadrige / PUF. Quadrige Grands textes. *
- BERGER, Peter Ludwig et LUCKMANN, Thomas, 1996. *La construction sociale de la réalité*. Paris, France : Armand Colin. **
- CANGUILHEM, Georges, 2009. *Idéologie et rationalité dans l'histoire des sciences de la vie* (1977) Paris, France : Vrin. **
- CRARY Jonathan, 2016. *Techniques de l'observateur, Vision et modernité au XIXe siècle* (1994), trad. Maxime Boidy, Paris, France : Dehors. *
- DILTHEY, Wilhelm, *Introduction à l'étude des sciences humaines : essai sur le fondement qu'on pourrait donner à l'étude de la société et de l'histoire*, PUF, 1942 (1905). **
- ELIAS, Norbert, 1999. *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance*. Paris, France : Pocket. **
- FLECK, Ludwik, 2005. *Genèse et développement d'un fait scientifique* (1934), Paris, France : Les Belles Lettres. *
- FORNEL, Michel de et LEMIEUX, Cyril, 2007. *Naturalisme versus constructivisme ?* Paris, France : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. *
- GUILLERME, Jacques, 2008. *L'art du projet : histoire, technique, architecture*. Wavre, Belgique : Mardaga.
- HACKING, Ian, 2001. *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?* Paris, France : Éditions la Découverte. **
- JOLY, Marc, 2020. *Après la philosophie : histoire et épistémologie de la sociologie européenne*. Paris, France : CNRS éditions. Interdépendances.
- KARSENTI, Bruno, 2013. *D'une philosophie à l'autre : les sciences sociales et la politique des modernes*. Paris, France : Gallimard. *
- LATOUR, Bruno, 1987. « Les « vues » de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », *Réseaux, Questions de méthode*, 27, pp.79-96**

- LATOUR, Bruno, 2005. *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*. Nouvelle éd. Paris : La Découverte. La Découverte.*
- LEMIEUX, Cyril, 2012. "Peut-on ne pas être constructiviste ?" *Politix*. 2012. Vol. n° 100, n° 4, pp. 169.
- LEMIEUX, Cyril, 2022. « Les arbres nous cachent la forêt » : L'évolutionnisme méthodologique de Norbert Elias. In : MOREAU DE BELLAING, Cédric et TROM, Danny (éd.), *Sociologie politique de Norbert Elias*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales. pp. 347-373. Raisons pratiques.*
- METZGER, Hélène, 1926. *Les concepts scientifiques*. Paris, France : Librairie Félix Alcan.
- PICON, Antoine, 1997. *L'art de l'ingénieur : constructeur, entrepreneur, inventeur*. Paris, France : Centre Georges Pompidou : le Moniteur.
- SEARLE, John Rogers, 1998. *La construction de la réalité sociale*. Paris, France : Gallimard.*
- SIMONDON, Gilbert, 2013. *Cours sur la perception (1964-1965)*, Paris, France : PUF.*

Modalités d'évaluation : Terminal oral (TO)

UE2-S3, Cours 1: « HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES FORMELLES » (Semestre 3)

Enseignant pour 2025-2026: Hugo CADIÈRE (20h, 5 ECTS)

Intitulé 2025-2026: De Rorty à Brandom : introduction à *Making it Explicit*

Descriptif : Ce cours est consacré à une lecture suivie de *Making It Explicit* de Robert Brandom. Il s'agira d'en reconstruire les thèses centrales — inférentialisme sémantique, expressivisme logique et pragmatisme normatif — et d'en clarifier les principaux enjeux théoriques.

Une attention particulière sera portée aux liens que Brandom entretient avec la critique du représentationnalisme formulée par Rorty dans *Philosophy and the Mirror of Nature*.

On s'attachera également à dégager les antécédents conceptuels de la sémantique inférentialiste : la critique du mythe du donné chez Sellars, la remise en cause par Quine de la distinction analytique/synthétique, la redéfinition des usages linguistiques en termes de jeux de langage chez le second Wittgenstein, ainsi que la critique davidsonienne du dualisme schème/contenu.

Bibliographie préliminaire :

- Brandom Robert, *Making it explicit: reasoning, representing, and discursive commitment*, Harvard Univ. Press, 2001.
- Brandom Robert, *Articulating reasons: an introduction to inferentialism*, Harvard university press, 2000.
- Rorty Richard, *Philosophy and the mirror of nature*, Princeton University Press, 2009.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

UE2-S3, Cours 2 : HISTOIRE & PHILOSOPHIE DES SCIENCES PHYSIQUES & DE LA MATIÈRE **Code du cours : 72250011**

Enseignant pour 2025-2026 : Hugues CHABOT

Intitulé 2025-2026 : La Révolution scientifique (20h, 5 ECTS, S3)

Descriptif : L'objectif de ce cours est d'apporter des repères et des éléments de compréhension critique de la période dite de la « Révolution scientifique », considérée comme fondatrice pour la science moderne. On suivra plus particulièrement l'évolution du concept de gravitation à travers la question du rôle de l'expérimentation et de la mathématisation, mais aussi de l'institutionnalisation de la recherche scientifique avec la création des académies des sciences et de l'évaluation par les pairs.

Bibliographie

BLAY Michel et HALLEUX Robert (dir.), *La Science classique, xvie-xviii siècle, Dictionnaire critique*, Flammarion, 1998.

COHEN I. Bernard, *Les Origines de la physique moderne*, Seuil, 1991.

ENCCRE, Site de l'Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'*Encyclopédie* (<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedia/>).

GAPAILLARD Jacques, *Et pourtant elle tourne !, Le mouvement de la Terre*, Seuil, 1993.

HAHN Roger, *L Anatomie d une institution scientifique, L Académie des sciences de Paris, 1666-1803*, Éditions des archives contemporaines, 1993.

KOYRÉ Alexandre, *Études d histoire de la pensée scientifique*, Gallimard, 1973.

KUHN Thomas, *La structure des révolutions scientifiques* [1962], Flammarion, 1983.

MAZAURIC Simone, *Histoire des sciences à l'époque moderne*, Armand Colin, 2009.

SHAPIN Steven, *La Révolution scientifique*, Flammarion, 1993.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

UE2-S3, Cours 3 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE D'UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE PARTICULIÈRE parmi l'offre de cours dédiée (fléchée LHPST) à l'ENS Lyon, à savoir, pour le Semestre 3, l'un parmi les Choix a, Choix b, Choix c et Choix d décrits ci-dessous:

Remarques :

- En règle générale, le cours concerné peut être choisi parmi l'offre des cours fléchés LHPST (=de niveau master autour de l'épistémologie, des sciences ou des technologies, au 1^{er} semestre de l'année académique courante) au Département des Sciences Humaines de l'ENS de Lyon (ex.: cours de Jean-Michel ROY, Sara FRANCESCHELLI, Claude GAUTIER).
- Ces cours étant dispensés sur le campus de l'ENS Lyon (15, Parvis René Descartes), veillez à prendre en compte le temps de transport entre les deux sites (compter une bonne quarantaine de minutes en transport en commun) pour évaluer la faisabilité pratique en termes d'emploi du temps. Les salles attribuées étant inconnues à la date de rédaction de la présente version du livret (et étant de toute façon susceptibles d'être modifiées d'une semaine sur l'autre), il est recommandé, avant chaque cours, de consulter le panneau d'affichage du Département des Sciences Humaines de l'ENS dans le Hall du bâtiment Descartes.
- Attention : la date de la rentrée n'est pas la même à Lyon 3 et à l'ENS de Lyon (et les cours à l'ENS de Lyon sont souvent donnés sur calendrier)
- A priori, tous ces cours à l'ENS de Lyon sont évalués en Contrôle Continu. Il reste sage de vérifier cette information auprès des enseignants de l'ENS de Lyon concernés ou sur le site web du Département de Sciences Humaines (philosophie) de l'ENS de Lyon.

Choix a (pour l'UE2-S3, Cours 3, Semestre 3) :

Cours/Séminaire 2025-2026 : Philosophie de l'esprit

Enseignant.e : Jean-Michel ROY

Intitulé (2024-2025) : **Intentionnalisme et cognition (CM, Semestre 3)**

Jour et horaire : si comme l'an dernier au premier semestre, le jeudi de 17h à 20h. Voir site de l'ENS si changement d'horaire.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Descriptif : Le séminaire relève de la philosophie de l'esprit au sens contemporain donné à ce terme, et plus précisément de la philosophie cognitive entendue comme une démarche d'exploration des fondements d'une théorie scientifique des phénomènes cognitifs. Il poursuivra en 2022-23 l'étude de la question des implications du tournant de l'entreprise cognitive contemporaine vers une perspective théorique dite 4 E (prônant le caractère Embodied, Extended, Embedded, Enactive des capacités cognitives) pour la question de l'intentionnalisme cognitif.

NB: Le séminaire est conduit sur 2 semestres, mais les deux semestres peuvent être suivis indépendamment l'un de l'autre.

Éléments de bibliographie (2023-2024) : La bibliographie sera fournie lors du premier cours. Les auteurs étudiés incluent: H. Dreyfus, S. Gallagher, D. Hutto, M Merleau Ponty, J. Searle, M. Heidegger, U. Kriegel, L Wittgenstein, J. Dewey

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Choix b (pour l'UE2-S3, Cours 3, Semestre 3)**Enseignant.e 2025-2026 : Sara FRANCESCHELLI****Cours "Epistémologie de la modélisation : sciences formelles et sciences de la nature"/"Epistemology of modelling : formal and natural sciences"****Intitulé (2024-2025) :** Modélisation des systèmes dynamiques & complexes et Imagination.**CM, 24h, Semestre 3****Jour et horaire :** l'an dernier mercredi 13h-16h**Dates :** voir site ENS**Modalités d'évaluation :** contrôle continu

Descriptif : Quand un modèle mathématique est-il un bon modèle ? Doit-il représenter un système spécifique ? Permettre de faire des prédictions ? Fournir une explication des comportements observés ? Comment comparer les modèles en mathématiques avec les modèles dans les sciences empiriques du point de vue de leur signification et de leur usage ?

Ce cours abordera ces questions en offrant d'une part un aperçu des options philosophiques et épistémologiques qui émergent des débats contemporains sur les modèles mathématiques et la modélisation. Il proposera d'autre part l'analyse d'études de cas tirés des pratiques récentes et contemporaines de modélisation mathématique de systèmes dynamiques et complexes, dans différents domaines disciplinaires (physique, biologie, sciences sociales, sciences de la cognition...). Du point de vue de l'histoire récente de la modélisation, ce cours montrera comment la théorie des systèmes dynamiques elle-même, en tant que théorie mathématique, a produit des critères visant à permettre, parfois *a priori*, l'évaluation de la qualité d'un modèle (notions de stabilité, de généralité, de stabilité structurelle). Du point de vue philosophique il s'interrogera sur le statut épistémique de telles notions, sur leur pertinence empirique et sur leur connotation transcendantale.

Méthodologie et prérequis : il s'agira d'un cours magistral accompagné par un atelier de lecture. Il sera demandé de lire, présenter, et discuter des articles de recherche. Aucun prérequis en termes de connaissances préalables est nécessaire, mais la disponibilité à lire et à présenter des articles de recherche en Anglais, comportant une certaine technicité en philosophie de la physique, sera requise. Des aménagements pourront être proposés au cas par cas sur la base des motivations et des compétences individuelles.

Bibliographie : Nous discuterons des textes de P. Suppes, B. Van Fraassen, H. Hertz, P. Duhem, R. Thom, J. Petitot, N. Cartwright, M. Morrison, E. Winsberg, M. Weisberg, R. Frigg, A. Bokulich, S. Hartmann, A. Gelfert... Les références seront données en cours.

Choix c (pour l'UE2-S3, Cours 3, Semestre 3)**Enseignant.e : Jean-Michel ROY****Cours/Séminaire : Introduction à la philosophie cognitive (2025-2026)****Intitulé 2025-2026 :****Jour et horaire :** l'an dernier le jeudi, de 10h à 13h sur calendrier – voir site ENS si modification**Dates 2025-2026 :** voir site ENS**Modalités d'évaluation :** Contrôle continu**Descriptif 2024-2023 :****Éléments de bibliographie :****Choix d** (pour l'UE2-S3, Cours 3, Semestre 3)**Enseignant.e : Claude GAUTIER & Arnaud MILANESE****Intitulé 2025-2026 : Philosophie et épistémologie des sciences sociales/ Philosophy and Epistemology of Social Sciences (24h CM)****Semestre : 3**

Jour, horaire, dates : les jeudi 14h00-16h00 sauf exception. Salle indiquée sur le panneau d'affichage dans le hall du bâtiment D2.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu (à confirmer)

Descriptif : Le cours de philosophie et d'épistémologie des sciences sociales durant l'année 25-26 poursuivra *l'étude des rapports qu'entretiennent les sciences sociales avec la "critique"* [recherche initiée

pendant les années 22-23 et 23-24 et 24-25]. Jusqu'à présent, ces recherches ont permis de montrer que certains des postulats épistémologiques et méthodologiques des sciences sociales, souvent invoqués comme des mantra, étaient trop peu interrogés : la "neutralité axiologique", la "séparation fait/valeur", la démarcation entre "description" et "prescription", les rapports entre "vérité" et "objectivité", etc. Adopter le prisme de la critique permettait de ré-interroger certains de ces présupposés, c'est-à-dire de les réinscrire dans une histoire; en un mot de déconstruire leur caractère d'évidence.

Ce travail sur la critique a été amplifié durant le séminaire 24-25 en proposant d'autres explorations, cette fois-ci à la lumière d'une **question transversale** qui implique de très nombreux débats en épistémologie des sciences humaines et qui sous-tend toute l'histoire des rapports entre sciences et sciences humaines : **la question du ou des naturalisme(s)**.

Cette question du ou des naturalismes est un contrepoint à toute **l'histoire de la querelle des deux sciences** : penser l'unité ou la spécificité irréductible des sciences humaines vis-à-vis des sciences de la nature revient, le plus souvent, à justifier ou contester la possible naturalisation des premières par rapport aux secondes. Il serait en effet possible de récrire une partie de cette histoire à partir de **la cartographie des formes revendiquées ou contestées de naturalisation des "sciences de l'homme"**. Et, à chaque fois, c'est **la manière de penser et de reconstruire la continuité ou la rupture supposée entre "nature" et "société"** qui se trouve discutée dans son principe et mise à l'épreuve dans ses conséquences.

En 25-26, comme en 24-25, il s'agira - ce séminaire de recherche est exploratoire et expérimental - d'orienter l'investigation dans différentes directions pour mettre à l'épreuve certains des présupposés épistémologiques des sciences sociales en revenant sur la tension "naturalisme" - "constructivisme" ; il s'agira, depuis cet enjeu critique portant sur les formes de "naturalisations", de comprendre les fonctions ontologique, épistémologique et pratique des opérations qui permettent d'accomplir ces naturalisations. Toutes ces directions de réflexion sont indicatives et non exhaustives; il faut les considérer comme des grilles de lecture permettant de revenir, à nouveaux frais, sur des problèmes assez classiques en épistémologie des sciences sociales: le statut de la "nature"; la question de l'histoire; les présupposés du constructivisme dans ses versions fortes ou faibles, etc.

Dans le cadre du **séminaire 25-26** nous poursuivrons ces lectures critiques en partant de "domaines" différents toujours empruntés aux diverses sciences sociales. Le programme spécifique de l'année 25-26 sera donné à l'occasion des premières séances du séminaire.

UE2-S3, Cours 4 : « HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DE LA MÉDECINE ET DE LA PSYCHIATRIE »

Un cours à choisir parmi l'offre du M2 Culture & Santé écrite ci-dessous, à savoir, pour le Semestre 3, l'un parmi les Choix a, Choix b ci-dessous:

Choix a : Cours "Histoire et Philosophie de la médecine"

Coordination : Baptiste Baylac-Paouly (histoire de la médecine, Lyon 1) et Elodie Giroux (philosophie, Lyon 3)

Descriptif : Cette UE constitue une introduction à quelques textes et thèmes fondamentaux d'histoire et de philosophie de la médecine. Elle a pour objectif de donner un ensemble de repères dans ce domaine. L'histoire de la médecine est indispensable pour comprendre son actualité et resituer dans ce contexte les grands enjeux et problématiques de la médecine contemporaine. L'objectif est aussi de présenter plusieurs manières d'aborder cette histoire, des grands classiques de l'épistémologie historique dans sa diversité (de Canguilhem à Foucault) aux approches d'historiens plus contemporains de la biomédecine (Gaudillière). La plupart des séances sont associées à un texte dont la lecture préalable est requise. Certains d'entre eux seront accessibles *via* la plateforme moodle dans le cours dédié. L'évaluation est un terminal écrit de 4h constitué de deux questions à traiter chacune en 2h.

Vendredi 12 septembre

salle A01, au 7 rue Chevreul

8h-10h : Introduction : les histoires et les philosophies de la médecine (E. Giroux)

Gaudillière JP, *La médecine et les sciences, 19e et 20e siècles*, La Découverte, 2006, chap 1,2 et 3

10h-12h : histoire de la santé environnementale (19e siècle-1945) (S. Frioux, Univ Lyon 2, historien)

14h-16h: Naissance de la clinique (E. Giroux)

Foucault M., *Naissance de la Clinique*, P.U.F., 1966 (préface, chap 1, 6, 7, 8 et conclusion)

16h-18h : La médecine expérimentale de Claude Bernard (E. Giroux)

Samedi 13 septembre Salle Commune, 15 quai Cl. Bernard

8h30-12h30 : Histoire sociale de la médecine : stratégies et politiques de lutte contre les maladies infectieuses (B. Baylac-Paouly)

Gaudillière J.P., « Fabriquer un vaccin contre la polio : Jonas Salk et la National Foundation for Infantile Paralysis » dans *Inventer la biomédecine : la France, l'Amérique et la production des savoirs du vivant (1945-1965)*, (Paris : La Découverte, 2002), 136–142.

Vendredi 26 septembre

salle A01, au 7 rue Chevreul 69007 Lyon

8h-10h : La critique de la médecine expérimentale par Georges Canguilhem et sa conception alternative de la maladie (E. Giroux)

Canguilhem G., *Le Normal et le Pathologique*, Paris, P.U.F., 1966, Partie 1, , chapitres 1, 3 et 4 ; Partie 2, chapitres 1, 2, 4 et 5.

10h-12h : A préciser (E. Giroux)

14h-18h: Médecine et philosophie dans l'antiquité (P. Luccioni, Langue & litt. grecques, Lyon3)

Grmek M., *Le chaudron de Médée. L'expérimentation sur le vivant dans l'Antiquité*. Le Plessis-Robinson, 1997.
Hippocrate, *L'Art de la médecine*, traduction et présentation J. Jouanna et C. Magdelaine, GF Flammarion, 1999 (en particulier "Introduction", "Serment", "Ancienne Médecine").

Samedi 27 septembre Salle commune

8h30-12h30 : L'histoire sociale des hôpitaux et des institutions de santé du XIXe à nos jours en France (Sidonie Richard)

"Chapitre I - L'hôpital et les savoirs de la clinique" in *La médecine et les sciences. XIXe-XXe siècles*, Jean-Paul Gaudillière, La découverte, Paris, 2006, pp.8-26

"Chapitre I - Les fonctions sociales de l'institution hospitalière" & "Chapitre II : L'hôpital comme organisation", in *Sociologie de la santé*, Danièle Carricaburu et Marie Ménoret, Armand Colin, Paris, 2004, pp.13-39

Chapitre "La santé est-elle l'affaire des municipalités ?", in *La santé sociale*, PUF, Paris, 2022, pp.43-57.

Choix b : Cours "Épistémologie de la médecine et de la psychiatrie"

Coordination pour 2025-2026: Pierre FOURNERET (PR., pédopsychiatre, UCB Lyon 1 et HFME, HCL), Christophe GAULD (pédopsychiatre HFME, HCL, docteur en philosophie) et Elodie GIROUX (Professeure philosophie, Univ Jean Moulin Lyon 3)

Programme du cours :

Ce module a pour objectif de présenter l'essentiel des développements contemporains de la philosophie de la médecine et de la psychiatrie. Plusieurs grandes thématiques seront abordées comme la question de la définition et de la classification de la santé et de la maladie, les enjeux de la (sur)médicalisation et la pathologisation, l'*Evidence-Based Medicine*, ses origines, ses enjeux et ses limites, de la recherche causale et la complexité de l'explication des maladies, mais aussi les questions et enjeux liés au développement des approches computationnelles et d'apprentissage automatique et aux troubles dans l'identité qui seront abordées sous un format plus interactif. On retrouve en psychiatrie les problématiques rencontrées dans le champ de la médecine somatique ; elles y sont souvent redoublées.

Calendrier

Calendrier des cours 2025-26 : 17, 18, 24 et 25 octobre 2025

► Informations détaillées dans le livret du Master Culture et Santé

Validation : fin janvier/début février

Bibliographie

Bernard C., *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Flammarion, [1865], 1984

Canguilhem G., « Le statut épistémologique de la médecine » dans *Etudes d'histoire et de philosophie des sciences concernant la vie*, Paris, Vrin, éd.1994, p. 383-438

Canguilhem G., *Le Normal et le pathologique*, Paris, P.U.F., 1966

Demazeux S., *Qu'est-ce que le DSM ? Genèse et transformations de la bible américaine de la psychiatrie*, Ithaque, 2013

Demazeux, S. (2016). Philosopher contre la psychiatrie, tout contre. *Revue de Synthèse*, 137(1), 11-34.)

Fagot-Largeault A (dir.). *Emergence de la médecine scientifique*, Editions matériologiques, 2012.

- Fulford K.W.M. et al. (eds). *The Oxford Handbook of Philosophy and Psychiatry*. Oxford University Press; 2013
- Gaudillière J.P., *La médecine et les sciences, 19^e et 20^e siècles*, Paris, La Découverte, 2006
- Giroux É., *Après Canguilhem, définir la santé et la maladie*, Paris, P.U.F., 2010
- Giroux É. et Lemoine M., *Philosophie de la médecine, Santé, maladie, pathologie*, Paris, Vrin, 2012. (en particulier : les textes de G. Canguilhem, C. Boorse, J. Wakefield, L. Nordenfelt et Magnus)
- Guyatt G. and the Evidence Based Medicine Working Group. Evidence-based medicine. A new approach to teaching the practice of medicine. *JAMA* 1992 ; 268 : 2420-2425.
- Gueyffier F., Causalité et association statistique, *La revue du praticien*, 2002, 52,1-3
- Gueyffier F. & Cucherat M., Causalité et association statistique, *La revue du praticien*, 2003, 53, 817-9
- Howick, J. *The philosophy of evidence-based medicine*, Wiley-Blackwell, 2011
- Kendler K. and Parnas J.. *Philosophical Issues in Psychiatry: Explanation, Phenomenology, and Nosology*. John Hopkins University Press; 2015
- Lemoine M., *La désunité de la médecine. Essai sur les valeurs explicatives de la science médicale*, Paris, Hermann, 2011
- Lemoine M., *Introduction à la philosophie des sciences médicales*, Paris, Hermann, 2017
- Sackett D. et al. Evidence Based Medicine: What It Is and What It Isn't. *BMJ* 1996 ; 312 : 71-72
- Stegenga J., *Care and cure, An introduction to philosophy of medicine*, University of Chicago Press, 2018
- Wildöcher D., *Les psychotropes, une manière de penser le psychisme*, Les empêcheurs de penser en rond, 1990

Présentation des cours proposés au Semestre de printemps (S4)

NB : d'autres informations concernant le S4 seront intégrées à cette brochure ultérieurement.

UE1-S4, module 1/2 : « DÉBATS & CONTROVERSES : HISTOIRE & PHILOSOPHIE DES SCIENCES » (18h)

Enseignant responsable (2025-2026) : Hugues CHABOT (hugues.chabot@univ-lyon1.fr)

Intervenants 2025-2026 : H. Chabot, R. Wannberg

Descriptif 2025-2026 : Ce module se déroulera sous forme d'ateliers de lecture. Il a pour objectif de discuter diverses thèses en histoire et philosophie des sciences. Un des thèmes traités cette année sera celui de l'unité des sciences. Chaque étudiant devra présenter un texte (à choisir dans une liste) qui sera mis en débat avec l'ensemble du groupe.

Bibliographie :

BRAUNSTEIN Jean-François, *L'Histoire des sciences, Méthodes, styles et controverses*, Vrin, 2008.

GUESNERIE Roger et HARTOG François (dir.), 1998. *Des sciences et des techniques, un débat*, Editions de l'EHESS, 1998.

REY Anne-Lise (dir.), *Méthode et Histoire. Quelle histoire font les historiens des sciences et des techniques ?*, Garnier, 2014.

BERTRAND Emanuel et FEUERHAHN Wolf (dir.), *Arpenter l'histoire des sciences. Témoignages de chercheurs français contemporains*, Presses universitaires de Strasbourg, 2023.

Modalités d'évaluation : contrôle continu.

UE1-S4, module 2/2 : « DÉBATS ET CONTROVERSES : SAVOIRS ET RATIONALITÉS » (24h)

Enseignant : Mikaël COZIC

Intitulé 2025-2026 : Les normes de rationalité

Descriptif : L'objectif de ce cours est de parcourir quelques-uns des débats majeurs qui ont animé la réflexion philosophique récente sur la normativité et la rationalité. (1) Nous commencerons par chercher à positionner les uns par rapport aux autres les concepts de normes, de rationalité et de raisons. Nous poursuivrons avec l'analyse de la rationalité dite instrumentale, qui concerne la cohérence des moyens et des fins. (2) Nous consacrerons une longue séquence à la discussion du récent ouvrage *Fitting Things Together* d'A. Worsnip. (3) Nous terminerons par l'approfondissement de certaines normes de la croyance.

Bibliographie :

(1).

- Broome, J. (2013) *Rationality Through Reasoning*, Chichester : Wiley-Blackwell.
- Brunero, J. (2020) *Instrumental Rationality*, Oxford : Oxford University Press.
- Kolodny, N. & Brunero, J. (2016) « Instrumental Rationality », *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Spring 2016 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL =
- <<http://plato.stanford.edu/archives/spr2016/entries/rationality-instrumental/>> Parfit, D. (2001) « Rationality and Reasons » in Engonsson, D. & al. (eds.) *Exploring Practical Philosophy: From Action to Values*, Aldeshot: Ashgate
- Thomson, J.J. (2008) *Normativity*, Chicago: Open Court.
- Way, J. (2010) « The Normativity of Rationality », *Philosophy Compass*, 5/12, pp. 1057– 1068,

(2).

- Kiesewetter, B. & Worsnip, A. "Structural Rationality", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Fall 2023 Edition), Edward N. Zalta & Uri Nodelman (eds.), URL =
- <<https://plato.stanford.edu/archives/fall2023/entries/rationality-structural/>>. Worsnip, A. (2021) *Fitting Things Together*, Oxford: Oxford University Press.

(3).

- Clifford, W.K., (1877), « The Ethics of Belief », in T. Madigan, (ed.), *The ethics of belief and other essays*, Amherst, MA: Prometheus, 70-96, 1999.
- James, W. (1896), *The Will to believe and other essays in popular philosophy*, New York: Dover Publications, 1-31, 1956.
- Reisner, A. (2018) « Pragmatic Reasons for Belief », in Star, D. (ed.) *The Oxford Handbook of Reasons and Normativity*, Oxford : Oxford University Press, chap.31.

Modalités d'évaluation : CC**UE2-S4, Cours 1 : « HISTOIRE ET PHILOSOPHIE D'UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE PARTICULIÈRE A »****Déclinaison 2025-2026 : « HISTOIRE & PHILOSOPHIE DES SCIENCES PHYSIQUES ET DE LA MATIERE » (18h)****Enseignant : Hugues CHABOT****Intitulé 2025-2026 : « Histoire de l'atome »****ECTS : 3****Volume : 18h (CM)**

Descriptif 2025-2026 : L'objectif du cours est de retracer l'histoire d'une notion sur le temps long, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque contemporaine. Dans une première partie, on étudiera l'émergence d'une pensée atomiste en Grèce et sa réactivation à la Renaissance. On suivra ensuite l'évolution controversée des idées sur la composition de la matière jusqu'à la fin du XIXe siècle, en particulier en chimie. On décrira enfin l'essor des pratiques expérimentales à travers le développement de la physique des rayonnements au tournant du XXe siècle, avec le recours à de nouvelles théories pour décrire le monde microscopique. On s'attachera tout au long du cours à travailler sur des textes originaux.

Bibliographie :

BENSAUDE-VINCENT Bernadette, KOUNELIS Catherine (éd.), *Les atomes, Une anthologie historique*, Presses Pocket, 1991.

KUBBINGA Henk, *L'Histoire du concept de « molécule »*, Springer-Verlag France, 2002 (3 volumes).

PULLMAN Bernard, *L'Atome dans l'histoire de la pensée humaine*, Fayard, 1995.

RADVANYI Pierre, *Histoire de l'atome : De l'intuition à la réalité*, Belin, 2007.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

UE2-S4, Cours 2 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE D'UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE PARTICULIÈRE B, un cours à choisir parmi l'offre de cours dédiée (fléchée LHPST) à l'ENS de Lyon, à savoir, pour le Semestre 4, l'un parmi les Choix a, Choix b etc décrits ci-dessous:

Remarques :

- En règle générale, le cours concerné peut être choisi parmi l'offre des cours "fléchés LHPST" (de niveau master autour de l'épistémologie, des sciences ou des technologies, au second semestre de l'année académique courante) au département de philosophie de l'ENS de Lyon (a priori principalement les cours de Jean-Michel ROY et Sacha FRANCESCHELLI): à confirmer cependant, les informations sur certains de ces cours en 2025-2026 n'étant pas disponible à la date de la rédaction du présent Livret).
- Ces cours étant dispensés sur le campus de l'ENS Lyon, veillez à prendre en compte le temps de transport entre les deux sites (compter une quarantaine de minutes en transport en commun) pour évaluer la faisabilité pratique en termes d'emploi du temps. Les salles attribuées étant inconnues à la date de rédaction de la présente version du livret (et étant de toute façon susceptibles d'être modifiées d'une semaine sur l'autre), il est recommandé, avant chaque cours, de consulter le panneau d'affichage du Département des Sciences Humaines dans le Hall du bâtiment Descartes.

Choix a : « MORPHOGENÈSE ET DESIGN / MORPHOGENESIS AND DESIGN »**Enseignante : Sara FRANCESCHELLI****Intitulé 2025-2026 : Morphologie, imagination, calcul : lire Turing à rebours****Jour et horaire :** l'an dernier au second semestre, les mercredi, 13h-16h. Voir site ENS si changement.**Dates :** voir site ENS

Descriptif 2025-2026 : Ce séminaire a pour objectif l'initiation à la recherche en épistémologie et histoire des sciences sur la morphogenèse et le design aux interfaces vivant/non-vivant, du point de vue du rôle des analogies (mécaniques, mathématiques, visuelles...) dans la construction de discours et des pratiques hybridant systèmes naturels et systèmes artificiels.

Le séminaire, qui prendra la double forme d'un cours magistral accompagné d'un atelier de lecture, partira de quelques exemples d'hybridation vivant/non-vivant dans le monde de l'art contemporain (bio-art, arts médiatiques), et de la recherche scientifique contemporaine (expérimentations sur les cyborgs, écologie), pour

mettre en place une perspective archéologique axée sur les usages du raisonnement par analogie et sur la recherche de principes génératifs communs à l'étude du vivant et du non-vivant.

Thème de l'année :

Morphologie, calcul, imagination : le vivant et la machine dans les travaux de Turing.

Il sera demandé de lire, présenter, et discuter des articles de recherche. Aucun prérequis en termes de connaissances préalables est nécessaire, mais la disponibilité à lire et à présenter des articles de recherche en Anglais sera requise. Des aménagements pourront être proposés au cas par cas sur la base des motivations et des compétences individuelles.

Bibliographie:

Nous travaillerons sur des textes de C.H. Waddington, L.A. Turing, A.N. Whitehead, T. Ingold, P. Ball, L. Parisi, Ch. Haldes, G. Longo, J. Lassègue, J. Copeland, D. Proudfoot, L. Wittgenstein, J. Floyd ... Les références seront données en cours.

Modalités d'évaluation : contrôle continu

Choix b: « INTRODUCTION À L'ÉPISTÉMOLOGIE ET À L'HISTOIRE DES SCIENCES II / INTRODUCTION TO EPISTEMOLOGY AND HISTORY OF SCIENCES II »

Enseignante : Sara FRANCESCHELLI

Intitulé 2025-2026 : Projets en binômes mixtes / Collaborative projects

Jour et horaire : l'an dernier au semestre 2, mercredi 16h-19h. Voir site ENS si changement.

Dates : Voir site ENS

MCC : contrôle continu

Objectif :

Approfondir la connaissance de questions, méthodes et débats en épistémologie générale et histoire des sciences par la réalisation d'un projet en binômes mixtes (1 étudiant en sciences humaines/ 1 étudiant en sciences de la nature, mathématiques ou informatique). Acquérir la capacité de travailler en binômes interdisciplinaires, de présenter l'état d'avancement du travail de chaque binôme par des exposés oraux récurrents, de faire évoluer le projet en cours sur la base des discussions communes, de rédiger un texte rendant compte du travail réalisé par chaque binôme.

Contenu :

Le travail portera sur les rôles des métaphores et des analogies dans la constitution des savoirs et des pratiques scientifiques. Afin d'atteindre les objectifs annoncés, dès la première séance, des binômes mixtes seront mis en place. A la suite d'une introduction aux thèmes proposés, chaque binôme sera amené à choisir un sujet. Chaque séance prévoit l'exposition orale par chaque binôme des lectures et analyses en cours, suivie d'un commentaire, d'une discussion commune, et de la proposition d'une piste de développement pour la séance successive. Ce travail requiert une participation assidue et une régularité dans la lecture et l'analyse de textes d'une séance sur l'autre. Une initiation préalable à l'épistémologie des sciences de la nature est souhaitée mais elle n'est pas indispensable. La capacité de lire des textes en Anglais est requise.

Bibliographie :

Bartha P.F.A. (2010). *By parallel reasoning*. Oxford University Press.

Bartha, Paul, "Analogy and Analogical Reasoning", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2022 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL = <<https://plato.stanford.edu/archives/sum2022/entries/reasoning-analogy/>>

Black M. (1962). *Models and Metaphors*. Cornell University Press.

Hesse M. (1966). *Models and Analogies in Science*. University of Notre Dame Press.

Boyd R. (1979). Metaphor and Theory Change : what is a "metaphor" a metaphor for ? In *Metaphor and Thought*. Ed. A. Ortony. Cambridge University Press, 2nd ed., 1993, 356-402.

Kuhn T.S. (1979). Metaphor in Science. In *Metaphor and Thought*. Ed. A. Ortony. Cambridge University Press, 2nd ed., 1993, 403-19.

Montuschi E. Metaphor in science. *A Companion to the Philosophy of Science*.

Van Fraassen B. (1980). *The Scientific Image*. Oxford University Press.

Des références bibliographiques ultérieures seront données en cours.

Choix c :

Soit le cours « PHILOSOPHIE DE LA LOGIQUE ET DU LANGAGE »

Enseignant : Jean-Michel ROY

Intitulé 2025-2026 :

Jour et horaire 2025-2026 : si inchangé jeudi 10h-13h. Sur calendrier.

Dates 2025-2026 :

Salle :

Modalités d'évaluation : voir avec l'enseignant

Descriptif :

Bibliographie :

Soit le cours « PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT (S4) »

Enseignant : Jean-Michel ROY

Intitulé 2025-2026 :

Jour et horaire 2025-2026 : si inchangé jeudi 17h-20h (sur calendrier)

Dates :

Salles :

Modalités d'évaluation : voir avec l'enseignant

Descriptif :

Bibliographie :

UE2-S4, Cours 3 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE D'UNE DISCIPLINE SCIENTIFIQUE PARTICULIÈRE C. Un cours à choisir parmi l'offre de cours dédiée (fléchée LHPST) à l'ENS de Lyon, à savoir, pour le Semestre 4, l'un parmi les Choix a, Choix b, Choix c etc déjà décrits ci-dessus dans la présentation de l'**UE2-S4, Cours 2**

Observations :

- les remarques faits pour l'UE2-S4, Cours 2 s'applique ici aussi
- Il va de soi qu'un enseignement déjà choisi au titre du « Cours 2 » ne peut également l'être au titre du « Cours 3 ».

UE 4-S4, « LANGUES VIVANTES »**• Anglais de spécialité : English for philosophers (au second semestre).**

Titre annuel du cours : English for philosophers

Enseignant/Intervenant : en 2025-2026 cet enseignement devrait être coordonné par Claire POINSOT (PRAG affectée au Service Général des Langues)

Descriptif :

Ce cours (qui associe les étudiants du M2 LHPST et les étudiants du M2 Philosophie Contemporaine) vise à formuler, en quelques semaines, une question de recherche en anglais. Cette « question » consiste en la rédaction d'un argument d'environ 300 mots, suivie d'une présentation orale accompagnée d'un moment d'échange sur le contenu de l'argument. Le cours est un accompagnement à la formulation de cette question où une large part est consacrée à la clarté du discours, la précision des termes ou encore l'expression du positionnement. Il comprend quelques ateliers thématiques, en petits groupes, qui portent sur la méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales. Les ateliers sont complétés par un travail plus personnel, en ligne, visant à développer progressivement la question de recherche, en la confrontant à la communauté constituée par les membres du cours.

Bibliographie : voir avec l'enseignant responsable

Modalités d'évaluation : voir avec l'enseignant responsable

• Allemand, Arabe, Italien :

les cours pour ces langues sont dispensés selon les cas et les années, à la Faculté de philosophie de Lyon 3 ou à l'ENS de Lyon.

• Autres langues : d'autres langues peuvent être envisagées (consulter le secrétariat et ou le responsable du M2 LHPST)

M2 LHPST : EMPLOI DU TEMPS (2025-2026)

Planning de la première semaine

Date	Cours	Enseignant.e	Salle	Horaires
Lundi 01 Septembre	CM Histoire des sciences	M. Chabot	D-11	14h- 16h
	CM Histoire & philosophie des sciences physique	M. Chabot	CH-205	16h-18h
Mardi 02 Septembre	Cm Histoire et philosophie des sciences formelles	M. Cadière	A-11	10h-12h
Mercredi 03 Septembre	CM Philosophie des sciences	M. Epron/Mme Gilles	Annulé => début 10/09	Annulé=> Début 10/09
Jeudi 04 septembre	Module introductif	Mme Delpla	A-12	14h-18h
Vendredi 05 Septembre	Module introductif	Mme Giroux	P-21	08h-12h
	Module Introductif	Mme Delpla	P-22	14h-18h
Samedi 06 Septembre	Module introductif	Mme Fenoy	P-21	08-12h

Semestre d'automne (S3)

Master 2- Logique, Histoire et Philosophie des Sciences et des Technologies - 2025-2026						
Semestre 3						
Début des CM & TD le 01/09/2025 - sauf exception signalée						
Horaire	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	
08h00-08h30					GRP HQ CM Histoire et philosophie de la médecine Mme Giroux & Mme Baylac Pouly <i>Mutualisé M2 CS</i> <i>12 & 26 Septembre</i>	GRP HQ CM Histoire et philosophie de la médecine Mme Giroux & Mme Baylac Pouly <i>Mutualisé M2 CS</i> <i>13 & 27 Septembre</i>
08h30-09h00						
09h00-09h30						
09h30-10h00						
10h00-10h30		CM Histoire et philosophie des sciences formelles M. Cadière (10sem) <i>Mutualisé HP & PC</i> Grp 1 HQ				
10h30-11h00						
11h00-11h30						
11h30-12h00						
12h00-12h30			CM Philosophie des sciences M. Epron / Mme Gille (12sem) <i>Mutualisé HP & PC</i> Grp HQ			
12h30-13h00						
13h00-13h30						
13h30-14h00						
14h00-14h30	CM Histoire des sciences M. Chabot (12 sem) Grp 1 HQ	Grp 1 HQ CM Histoire et philosophie des technologies M. Loeve <i>Mutualisé PC</i> <i>23/09 et 07/10</i>			GRP HQ CM Histoire et philosophie de la médecine Mme Giroux & Mme Baylac Pouly <i>Mutualisé M2 CS</i> <i>12 & 26 Septembre</i>	Grp 1 HQ CM Histoire et philosophie des technologies M. Loeve <i>Mutualisé PC</i> <i>7séances sauf 12 et 26 Septembre</i>
14h30-15h00						
15h00-15h30						
15h30-16h00						
16h00-16h30	CM Histoire et philosophie des sciences physique et de la matière M. Chabot (10 sem) Grp 1 CH-205					
16h30-17h00						
17h00-17h30						
17h30-18h00						

Semestre de printemps (S4)

L'emploi du temps complet du S4 ne sera pas disponible avant mi-novembre. Il sera intégré à une version ultérieure du présent document.

NB : Pour les horaires des langues (au S4), voir avec le secrétariat ou le département des langues

LOCALISATION DES SALLES DE COURS DU M2 LHPST

NB : une agréable salle commune de travail est mise à la disposition des étudiants de master à l'étage situé au-dessus du secrétariat de la faculté de philosophie (au 15 Quai Claude Bernard). La carte d'étudiant peut être requise pour l'ouverture de ce local.

1. Localisation des cours dispensés dans les locaux de l'université Lyon 3 :

Ces cours sont sauf exception dispensés dans des bâtiments proches les uns des autres regroupés sur le "Site des quais", autrement dit dans une zone proche des berges du Rhône approximativement entre le Pont de l'université et le Pont Gallieni. Ces bâtiments sont respectivement appelés : **Palais de l'Université, Chevreul, Athéna, Dugas, Pasteur, MILC**. Certaines salles portent le nom d'un personnage (par exemple: la salle GARAUD), d'autres portent un numéro/code généralement préfixé par une lettre suivie d'un nombre: cette lettre est généralement la première lettre du nom du bâtiment dans lequel la salle se situe (par exemple : la salle D11 est la salle n°11 dans le bâtiment Dugas). Remarque: comme le bâtiment Palais de l'université est situé quai Claude Bernard, le code de certaines salles du Palais de l'université commence par P (par exemple la salle P31), le code d'autre salles du Palais de l'université par B (par exemple la salle B2).

PALAIS DE L'UNIVERSITÉ (alias Quais du Rhône Claude BERNARD) : 15 quai Claude BERNARD (et 1 rue de l'Université) :

- Aile Nord (alias Aile Montesquieu) où est située la faculté de philosophie en 2025-2026:
RDC : Amphi HUVELIN, Salle GARRAUD, Salle Commune (près du secrétariat des masters)
Entresol : FALETTI et APPLETON
1er Etage : JOSSERAND, PELOUX, NERSON, PARETTO, VINCENT
Entresol sur étage 1 : Faculté de philosophie, salle étudiants, bureaux enseignants
2e ETAGE : Bibliothèque Universitaire,
- Partie centrale
RDC : B1 ; B2 ; B3
Entresol : Amphi ROUBIER
1er Etage : B11, RICHARDOT, GUILLIEN
- Aile Sud (Aile Richelieu)
P31 ; P32 ; P33 (étage ?)

ATHÉNA : 7 rue Chevreul :
Bâtiment Athéna (Salles A01 à A21 + Amphi Quinet)

DUGAS : 7 rue Chevreul :
Bâtiment Dugas (Salles D11 à D33) + Salle Info D31

CHEVREUL : 18 rue Chevreul :
Salles CH201 à CH421 + Salle Info CH504
Salles N208 et N209 + Amphi Doucet-Bon

PASTEUR : 88 rue Pasteur :
Salles PUQ

MILC : 35 rue Raulin.

2. Localisation des cours dispensés à l'ENS de Lyon :

A priori, ces cours sont tous dispensés sur le Site René Descartes, au 15 Parvis René Descartes. Consulter à chaque fois le panneau d'affichage du Département Sciences Humaines dans le Hall du bâtiment Descartes.

OBSERVATIONS SUR LES UE ET MODULES & SUR CERTAINES MODALITÉS SPÉCIFIQUES D'ÉVALUATION

Chaque semestre comprend plusieurs regroupements de “modules” (enseignements ou autres), regroupements appelés Unités d'Enseignement (UE). La plupart de ces modules correspondent simplement à un cours (modules d'enseignement). Ils sont alors validés de façon standard:

- soit via un *contrôle terminal* (examen écrit ou oral) lors de la première « session d'examens » (une seconde session, de “rattrapage” est alors prévue),
- soit via un *contrôle continu*, via des exercices ou épreuves dont la forme est libre, au choix de l'enseignant-e (modalités annoncées en début de semestre) – auquel cas, il n'existe pas de session de rattrapage (mais des modalités dites de seconde chance en cas d'absence justifiée).

Pour ces modules-là (les modules d'enseignement), les « modalités de contrôle » sont indiquées dans le tableau présentant la « maquette » du diplôme (voir plus haut). Les autres modules sont validés selon des modalités particulières, précisées ci-dessous.

Sur les UE “Enseignements Fondamentaux” (UE1-S3 et UE1-S4)

Tous les modules proposés dans le cadre des UE 1 (UE « Fondamentales », UE1-S3 et UE1-S4) sont obligatoires, à l'exception du **Module introductif (17310081)** (mise à niveau en philosophie pour débutants, obligatoire pour les non titulaires d'un M1 en philo, UE 1-S3, module 1/4). Ce dernier est un module intensif de 16h, couvrant quatre champs thématiques, concentré au tout début du semestre d'automne, sur deux journées, réparties sur au plus deux semaines. Ce module est prévu pour les étudiant-e-s qui entreraient dans le M2 LHPST sans avoir préalablement validé de M1 mention Philosophie (ou Histoire de la Philosophie). Obligatoire pour ces étudiant-e-s, il est facultatif pour les autres. Si la présence est obligatoire pour les étudiants non titulaires d'un M1 de Philosophie, la validation de ce module se fait sans épreuves, sur la simple base d'attestations de présence (signature de feuilles d'émargement).

Sur les UE “Champs disciplinaires” à options (UE2-S3 et UE2-S4)

Ces deux UE sont des UE à options. Chacun des cours proposés dans ces UE est sauf exception un cours en Histoire et/ou Philosophie d'une discipline scientifique particulière. Le nombre d'inscrits en M2 LHPST ainsi que l'offre de cours proposée, selon les années, par les établissements partenaires ne permet pas de proposer chaque année l'éventail de toutes les « disciplines scientifiques particulières » envisageables (i.e. pour lesquelles une offre est *potentiellement* disponible au sein des établissements partenaires). En conséquence, chaque année, seule une liste restreinte d'options est effectivement proposée, liste susceptible de varier d'une année sur l'autre.

Pour les étudiant.e.s, le choix des options se fait en début d'année auprès du secrétariat de l'établissement d'inscription (ou ce choix est consigné dans le document appelé le « contrat pédagogique »).

Lorsque le mémoire d'un.e étudiant.e est centré sur un sujet de recherche qui n'est pas représenté, durant l'année courante, dans les cours proposés dans le cadre des UE optionnelles (UE2-S3 et UE2-S4), l'étudiant.e concerné.e pourra éventuellement être autorisé.e, à titre exceptionnel et dérogatoire, à choisir un cours optionnel alternatif (portant sur des thématiques en lien avec les sciences, la connaissance ou les technologies) dans les autres parcours au sein de l'offre de cours de Master de la Faculté de philosophie de Lyon 3 (voir ci-dessous).

Ceci ne pourra se faire qu'avec l'accord écrit (mail) préalable du responsable du M2 LHPST et de l'enseignant assurant le cours concerné (et idéalement avec l'accord de l'enseignant.e dirigeant le mémoire).

Il est à noter qu'en termes d'emploi du temps, la compatibilité de ces cours hors parcours LHPST avec ceux du parcours LHPST n'est pas garantie (il revient à l'étudiant.e envisageant de choisir comme option un cours hors parcours LHPST, de vérifier au préalable l'éventuelle compatibilité – une condition dirimante).

Dans ce contexte, il est recommandé de prendre contact très tôt (à partir du 23/08/2024, date de réouverture du secrétariat, sauf erreur) avec la faculté (administration et, éventuellement, enseignants), afin d'obtenir – si possible avant la rentrée – toutes les informations utiles (nom de l'enseignant assurant le cours visé, dates et horaires du cours concerné, thématique annuelle du cours) et l'accord des personnes à consulter.

En cas d'accord, les modalités d'évaluation seront déterminées en concertation avec l'enseignant.e dispensant le cours et le responsable du M2 LHPST, par mail, pour conserver une trace de la décision. La note moyenne obtenue devra être transmise par l'enseignant.e dispensant le cours au responsable du M2 LHPST et au secrétariat des masters de Lyon 3, par mail, en fin de semestre.

A priori, sont essentiellement concernés les cours suivants :

- **Cours issus de l'offre du parcours « Culture et Santé » du M2 mention Philosophie (Choix a et Choix b)**

Parmi les cours offerts par le M2 « Culture et Santé », outre le cours « *Histoire et Philosophie de la médecine* » (dit Choix a) officiellement proposé comme option en M2 LHPST au titre de l'UE2-S3, cours 4), un autre module intitulé « *Epistémologie de la médecine et de la psychiatrie* » (le Choix b) pourra éventuellement être choisi à titre dérogatoire. Il est à noter que ce module (« *Epistémologie de la médecine et de la psychiatrie* ») est plus spécialisé et plus "technique" que celui intitulé « *Histoire et Philosophie de la médecine* » (le premier s'adresse en priorité à des *professionnels* de santé).

- **Cours issus de l'offre du parcours TREE du M2 mention Philosophie**

À la date où la présente version du Livret de l'étudiant en M2 LHPST est rédigée, la description des cours proposés par le M2 TREE est incomplète, ce qui ne permet pas de donner des précisions quant aux cours concernés. On peut néanmoins supposer, a priori, qu'il s'agira principalement des cours dispensés par Mikaël Cozic et Sacha Loeve (UE 5, Enseignements transversaux).

NB : Tous les enseignements proposés au titre du M2 TREE ont lieu dans une seule et même salle. Cette salle a une jauge adaptée au nombre exact d'étudiant.e.s inscrit.e.s en M2 TREE. En définitive, ces cours seront donc éligibles sous réserve non simplement de l'accord du responsable du M2 LHPST, mais aussi que le nombre de places disponibles le permette (et donc avec l'accord des enseignants concernés) : si vous envisagez de suivre l'un de ces cours, vous devez très tôt adresser à l'enseignant concerné (prénom.nom@univ-lyon3.fr), avec copie à sachaloeve@univ-lyon3.fr (resp. du M2 LHPST) et à mikael.cozic (resp. du M2 TREE), un mail précisant que vous êtes inscrit.e en M2 LHPST et que vous souhaiteriez suivre tel cours du M2 TREE (au titre d'une mutualisation, dans le cadre de l'UE Optionnelle du M2 LHPST) et demander leur accord explicite.

- **Cours introductif issus de l'offre à l'ENS de Lyon (l'un des Choix a, b, c etc du Cours 3 de l'UE2-S3 et des Cours 2 et 3 de l'UE2-S4)**

Les cours "Introduction à l'épistémologie et à l'histoire des sciences (1) – Introduction to epistemology and history of science (1)" et "Introduction à l'épistémologie et à l'histoire des sciences (2) : Projets en binômes mixtes – Introduction to epistemology and history of science (2)" assurés par Sara Franceschelli, au Semestre 1 et 2, à l'ENS de Lyon, ne sont pas à proprement parler des cours reliés à une discipline scientifique particulière. Ils ne pourront de ce fait être choisis qu'à titre dérogatoire, après concertation avec le responsable du master (échanges de mails).

Sur les UE "Recherche-Professionnalisation" (UE3-S3 et UE3-S4)

1. **Module « Rapport d'étape en vue du mémoire » (UE3-S3, module 1/2).**

Modalités d'évaluation : Dans le cadre de l'UE3-S3, l'étudiant(e) **doit** rédiger un très court « Projet de recherche » comprenant (outre a/ ses prénoms et nom, b/ ceux de l'enseignant.e dirigeant le mémoire, c/ la date de rédaction, d/ une numérotation des pages): un titre, une problématique (deux ou trois pages), un plan provisoire et quelques éléments de bibliographie. Ce document (élaboré en concertation avec l'enseignant.e ayant accepté de

diriger le mémoire) doit être remis à l'enseignant-e dirigeant le mémoire **au plus tard le 20 novembre** (et si possible antérieurement), l'objectif étant de lancer la recherche en vue du mémoire aussi tôt que possible. Ce travail, noté sur 20, correspond à 1 ECTS.

2. **Module « Mémoire de recherche » (UE3-S4, module 2/5).** Ce module compte pour 10 ECTS. Si, outre cela, on prend en compte les ECTS assignés au S3 au titre du module « Rapport d'étape en vue du mémoire » (1 ECTS) et au S4 au titre du module « Séminaire de présentation des recherches en vue du mémoire », le travail global en vue du mémoire se voit donc attribuer 12 ECTS au total (sur 60 ECTS pour l'ensemble du M2).

Le choix du sujet du mémoire se fait en coordination avec le directeur/la directrice de mémoire dès septembre (**au plus tôt**). Il est pertinent que l'étudiant-e prenne contact dès la deuxième semaine du S3 avec chaque enseignant titulaire (Professeur-e ou Maître-sse de conférences) de l'équipe pédagogique du master susceptibles de diriger son travail de recherche en vue du mémoire et à déterminer en concertation avec lui/elle le sujet et le périmètre de ce mémoire (sujet qui doit bien sûr relever du champ thématique du master). En cas d'hésitation, consulter sans tarder le responsable du M2 LHPST.

Dès que le sujet du mémoire est déterminé, l'étudiant doit remplir un formulaire intitulé « Dépôt de sujet » (à retirer au secrétariat et probablement disponible en ligne) et le remettre au secrétariat pourvu de la signature de l'enseignant.e ayant accepté de diriger le mémoire (le titre du mémoire pourra être modifié si besoin à l'approche de la soutenance).

Le mémoire sera soutenu en fin de second semestre devant un jury composé au moins de deux enseignants-chercheurs ou chercheurs, dont la directrice/le directeur du mémoire.

La soutenance peut être organisée pour la première session d'examen ou pour la seconde session.

Important : en raison du calendrier serré de la procédure de candidature aux contrats doctoraux (celle de l'École Doctorale de Philosophie de Lyon 3 comme celle de la plupart des Ecoles Doctorales), il est recommandé que les étudiant.e.s souhaitant, à l'issue du M2 LHPST, se porter candidat.e.s pour un concours visant l'attribution d'un contrat doctoral organisé par une Ecole Doctorale visent une soutenance en première session.

A noter : une soutenance se planifie largement plus d'un mois avant la date envisagée. Les étapes sont les suivantes :

- a. vers la fin du semestre 4, au début la session d'examen visée pour la soutenance, l'étudiant.e avertit le directeur/la directrice du mémoire du choix fait concernant la session visée ;
- b. le directeur/la directrice du mémoire propose alors sans tarder (en coordination avec l'étudiant.e) une liste de membres du jury envisageables ;
- c. une fois une telle liste établie, le directeur/la directrice du mémoire s'occupe de pressentir au moins l'un de ces membres potentiels du jury ;
- d. dès que l'un.e des collègues pressenti.e.s a donné son accord de principe, donc une fois le jury composé, le directeur/la directrice du mémoire doit lancer un processus de délibération pour trouver une date pouvant convenir aux membres du jury et à l'étudiant.e ... et antérieure à la date limite (le mémoire doit être soutenu au plus tard vers la fin mai pour la session 1, vers la fin juin pour la session 2: les dates exactes sont à demander au secrétariat).
- e. dès que la date de la soutenance est arrêtée, l'étudiant demande par mail à chaque membre de son jury :
 - combien de jours avant la soutenance, il/elle souhaite recevoir le manuscrit du mémoire (le délai le plus fréquemment demandé est de deux semaines avant la soutenance, parfois un peu moins). Le manuscrit ne peut plus être modifié une fois qu'il a été envoyé à la date convenue.
 - Sous quelle forme, il/elle souhaite recevoir le manuscrit : version imprimée et reliée (envoyée à une adresse postale convenue) ou version électronique (pdf uniquement).

3. **Module « Actualité de la recherche : suivi de séminaires ou colloques » (module 1/2 de l'UE3-S3 et module 2/5 de l'UE3-S4).** Ces modules visent à promouvoir le contact des

étudiants avec la recherche vivante. Pour être en mesure de valider cet élément, l'étudiant-e doit :

- a) assister à des manifestations scientifiques (colloques, séminaires, soutenances de thèse etc) organisées durant le semestre concerné par les équipes de recherche des membres de l'éqr une date uipe pédagogique à savoir principalement l'Institut de Recherche Philosophique de Lyon (IRPhI, EA 4187, Lyon 3), l'équipe Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques (S2HEP, EA 4148 Lyon 1) et l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR IHRIM, ENS Lyon) ou encore l'équipe de recherche des référents du master LHPST dans les institutions partenaires (École Centrale de Lyon),

D'autres manifestations scientifiques organisées par les composantes de l'Université de Lyon en lien avec le champ thématique du master sont éligibles, par exemple des conférences données par les professeurs étrangers invités au sein de l'Université de Lyon pour l'année en cours, le cas échéant, ou des conférences données dans les départements scientifiques des établissements partenaires du M2 LHPST (Lyon 1, ENS Lyon, Ecole Centrale de Lyon).

A titre dérogatoire, au lieu d'assister à des exposés de recherche, et après avoir obtenu l'accord écrit (email) du responsable du M2 LHPST, l'étudiant-e peut éventuellement suivre un cours en lien avec son sujet de recherche dans l'un des établissements partenaires (typiquement un cours dans la discipline scientifique sur laquelle porte le mémoire, le cas échéant) ; dans ce cas-là, l'étudiant-e doit contacter l'enseignant.e assurant ce cours pour s'assurer qu'il-elle a/ donne à cet-te étudiant-e l'autorisation de suivre ce cours en « auditeur libre », b/ s'engage à réaliser une évaluation (ne serait-ce qu'informelle, autrement dit éventuellement différente de l'évaluation proposée aux étudiant-e-s régulièrement inscrit-e-s dans ce cours) et c/ à transmettre la note qu'il aura attribuée au secrétariat du master (avec copie au responsable du M2 LHPST). Dans ce cas-là, l'étudiant s'engage à suivre ledit cours dans son intégralité durant le semestre concerné (même si l'horaire semestriel excède 12h) et à suivre les modalités d'évaluation convenues avec l'enseignant(e).

Dans tous les cas, **pour déterminer quelles conférences (ou, à titre dérogatoire, quels cours) sont éligibles**, les étudiant-es sont invité-e-s : a/ à consulter les pages web des équipes de recherche et établissements concernés, b/ à proposer par courrier électronique une liste de conférences (ou, à titre dérogatoire, un cours) au directeur ou à la directrice du mémoire (ou, à défaut, au responsable du M2 LHPST), qui devra donner son accord écrit par email (avec copie au responsable du M2 LHPST).

- b) Fournir à chaque semestre une attestation de présence aux conférences ou séminaires (ou le cas échéant au cours) concerné(es) – au moins 6h pour chaque semestre. Pour cela, un formulaire intitulé « Justificatif de présence "suivi de séminaire/colloque" » est disponible au secrétariat du master. Il doit être retourné au secrétariat à chaque semestre (au plus tard à la fin de la première session d'examens du semestre concerné) et ce une fois complété. En particulier, pour chaque manifestation scientifique concernée, il doit comporter le **prénom**, le **nom** et la **signature** d'un-e organisateur-trice de la manifestation scientifique suivie, ainsi que les informations pertinentes concernant cette manifestation : **titre, date, lieu, durée** des séances suivies.

Les 12h (deux fois 6h) de conférence doivent être suivies peuvent l'avoir été *sur l'ensemble de l'année* (la validation a uniquement lieu à la fin du second semestre). Il est cependant recommandé d'étaler sur l'année les séances de séminaires etc.

4. **Module « Séminaire de présentation des recherches en vue du mémoire ».**

Pour ce module, les étudiant-es exposent publiquement (et brièvement) l'état d'avancement de leur recherche en vue du mémoire (exposé auquel l'ensemble de la promotion est tenue d'assister). L'exposé se déroule devant tout ou partie de l'équipe pédagogique du master (notamment devant l'enseignant.e dirigeant le mémoire), éventuellement en vidéo-conférence. Le module est acquis une fois l'exposé donné (il n'est pas délivré de note).

Etant donné la brièveté du temps accordé pour chaque exposé, il est recommandé que les étudiant-e-s préparent des “transparents/diapositives électroniques” destinés à être vidéo-projeté/e/s ou diffusé/e/s pour accompagner leur conférence.

Les modalités exactes de ces présentations seront fixées au début ou au cours du semestre de printemps. Format envisageable :

- demi-journées dédiées (en particulier en cas de regroupement de plusieurs exposés autour d’une thématique),
- exposé donné à l’occasion d’un cours dispensé par le/la directeur/trice du mémoire,
- séance en ligne (via l’outil Webex).

5. **Module « Stage ».** Les étudiant-e-s sont invité-es à rechercher dès le début de l’année universitaire un stage (12h minimum) éventuellement en concertation avec leur directeur ou directrice de mémoire (ou à défaut avec le responsable du M2). Quoiqu’il ne sera validé qu’au S4, le stage peut éventuellement commencer au S3 (voire être effectué entièrement au S3) en fonction des opportunités. Le choix du stage doit avoir été préalablement validé par écrit (courrier électronique) par l’enseignant(e) dirigeant le mémoire ou à défaut par le responsable du M2 LHPST. Pour des raisons règlementaires, un stage ne peut être effectué qu’après la signature d’une Convention de stage (consulter le secrétariat).

En raison de la brièveté des stages demandés (12h minimum), la validation du stage ne nécessite pas de « rapport de stage », mais suppose seulement une attestation de stage effectué (mentionnant le nom, le prénom et l’adresse email du/de la responsable du stage au sein de l’institution ayant hébergé le/la stagiaire, et portant un simple avis favorable/défavorable muni de sa signature). Celle-ci doit être remise au secrétariat du master dès que possible et au plus tard quinze jours avant la délibération de fin de S4.

S’ils l’estiment justifié, les étudiants peuvent demander une dispense du stage, via une requête explicite (formulaires disponibles au secrétariat) qui sera évaluée par le responsable du parcours. Sont typiquement concerné(e)s, les étudiant(e)s pouvant attester d’une activité (rémunérée ou non, professionnelle ou associative, passée ou présente) de 12h au moins relevant des champs suivants : enseignement, formation, recherche, culture, communication scientifique ou culturelle, édition, diffusion de l’information scientifique (bibliothèques, archives, gestion de systèmes d’information), organisation d’événements scientifiques ou culturels. A titre purement indicatif, une liste d’institutions susceptibles d’accueillir les étudiants du M2 LHPST en stage est donnée en annexe.

Il est demandé aux étudiants dont le stage s’avèrerait être un stage de longue durée (au moins deux mois) d’en avvertir en amont le responsable du parcours.

6. **Module « PPP » (Projet Professionnel Personnalisé).** Ce module obligatoire vise à renseigner les étudiant(e)s sur les perspectives d’insertion professionnelle et de formation à l’issue du master. Sa validation se fait par la présence (obligatoire et attestée par la signature d’une feuille de présence) à une session, au cours de laquelle sont présentées les possibilités de poursuite d’études (concours de l’enseignement, thèse de doctorat), les procédures et statuts afférents (contrats doctoraux de l’ED de Philosophie de Lyon 3 ou de l’ED EPIC² de Lyon 1-Lyon 2; contrats doctoraux en partenariat public-privé sous convention CIFRE; procédure de “qualification” au Conseil National des Universités ; procédures de recrutement au CNRS et dans les universités), les débouchés (enseignement, recherche, autres), ainsi que les institutions en lien avec ces carrières (Ecoles Doctorales, Laboratoires, CNU, CNRS).

S’ils l’estiment justifié, certain(e)s étudiant(e)s peuvent demander une dispense du PPP, via une demande explicite préalable (formulaires disponibles au secrétariat). Sont typiquement concerné(e)s, les étudiant(e)s déjà titulaires d’un doctorat, ou encore ayant déjà exercé une activité professionnelle dans le champ académique ou de la recherche.

² Contrats doctoraux sous direction ou co-direction d’un enseignant de Lyon 1 (ou au moins co-direction par Lyon 1. Le profil des contrats étant fixé par la Présidence de Lyon 1, il est recommandé de contacter les enseignants de Lyon 1 très longtemps à l’avance (idéalement en fin de S1)

Si la présence des étudiants non dispensés est obligatoire, la validation de ce module se fait sans épreuves, sur la base d'une simple attestation de présence (feuille d'émargement à signer).

Les modalités exactes seront fixées au début ou au cours du semestre de printemps. Formats envisagés :

- séance en présentiel lors d'un créneau horaire dédié (hypothèse la plus probable)
- séance en ligne via Webex.

Sur l'UE "Langues" (UE4-S4)

Les enseignements de langue anglaise (comme langue de communication scientifique avec une spécialisation thématique dans le champ du master) seront assurés par le Service des Langues de l'Université de Lyon. Les cours concernant les autres langues proposées (Allemand, Arabe, Italien) seront dispensés, selon les cas et selon les années, à la Faculté de philosophie de Lyon 3 ou à l'ENS de Lyon. D'autres langues peuvent éventuellement être envisagées (consulter le responsable du parcours LHPST). Les modalités d'évaluation peuvent être différentes selon la langue choisie (à voir donc avec l'enseignant.e en début de semestre).

Le choix de la langue se fait en début d'année et est consigné dans le formulaire appelé « contrat pédagogique ». S'ils l'estiment justifié, les étudiants peuvent demander une dispense de l'UE Langues, via une demande explicite préalable (formulaires disponibles au secrétariat). La décision est prise au cas par cas, en concertation avec le service dispensant les enseignements dans la langue concernée. Sont typiquement concernés, les étudiants étrangers passant leurs examens de M2 en français et ceux titulaires d'un certificat de maîtrise d'une langue étrangère de niveau B2.

RAPPEL GÉNÉRAL SUR LE RÉGIME DES EXAMENS

Les informations ci-dessous n'ont pas de base contractuelle : seul le texte officiel (Régime des examens) voté par les instances centrales de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et disponible sur le site web de l'université fait force de loi.

Contrôle des connaissances

Une unité d'enseignement (cours) est validée soit par une épreuve terminale (écrite ou orale) (qui peut déboucher sur une nouvelle évaluation lors de la "seconde session" d'examens, selon les conditions exposées plus bas), soit via une évaluation de contrôle continu (dont la forme est alors au libre choix de l'enseignant-e) : voire la "maquette" pour connaître le type d'évaluation (terminale ou continue) propre à chaque unité d'enseignement.

Validation du stage

Le stage est validé par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à la totalité des heures requises. Il ne donne pas lieu à un rapport de stage.

Validation du Projet Professionnel Personnalisé (PPP)

Le PPP est validé par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à la formation proposée (feuille d'émargement à signer).

Validation de la matière « Actualité de la recherche »

La matière « Actualité de la recherche » est validée par la justification de l'assiduité de l'étudiant(e) à des manifestations scientifiques en philosophie (séminaire, conférence, journée d'étude, colloque), dont le choix est approuvé par la ou le responsable du parcours, à la hauteur des heures indiquées dans la maquette. Elle ne donne pas lieu à un travail écrit. Il revient aux étudiant.e.s de demander à l'organisateur-trice (ou à l'un-e des intervenant-e-s) de signer la feuille de présence (qui doit préciser le titre de la conférence et la durée des conférences suivies).

Il est recommandé de commencer à suivre des conférences dès le S9, même si ces heures seront prises en compte seulement au S10.

Sessions d'examen

La première session des examens se déroule à la fin de chaque semestre (peu de temps après les derniers cours du semestre concerné). La deuxième session d'examens des semestres 9 et 10 a lieu vers la fin juin.

Validation des semestres 9 et 10

La compensation s'établit, à l'intérieur du semestre, entre les matières coefficientées. L'étudiant-e doit obtenir une moyenne de 10/20 sur l'ensemble des notes coefficientées du semestre. A défaut, il/elle obtient les crédits correspondants à chaque matière pour lesquelles il/elle a une note supérieure ou égale à 10/20.

La validation du M2 (2^{ème} année de master)

Elle se fait à la fin du semestre 10. Les semestres 9 et 10 ne se compensent pas pour l'obtention du Master 2. La réussite au M2 permet de se voir délivrer le diplôme de Master. L'obtention du diplôme de Master est conditionnée par l'obtention de 120 ECTS.

Les absences

Toute absence au Terminal écrit ou oral (de même que l'inexistence de note en contrôle continu) empêche le calcul de la moyenne générale ainsi que la compensation et entraîne l'ajournement pour la session d'examens courante. En effet une compensation ne peut être validée que si toutes les épreuves ont été passées. Cette règle s'applique y compris pour la soutenance du mémoire de recherche pour la première session.

Étudiant-e-s en situation de handicap

Les étudiant-e-s en situation de handicap peuvent bénéficier d'un tiers temps supplémentaire. La demande doit être effectuée en amont auprès de la médecine préventive et signifiée au Doyen de la faculté de philosophie dans les délais impartis.

DEMANDES DE DISPENSE D'ASSIDUITÉ ET D'ÉQUIVALENCES

Sous certaines conditions légales, une dispense d'assiduité (partielle ou totale) peut être accordée par le Doyen de la faculté (ou par délégation par le responsable du M2 LHPST). De même, en fonction des études déjà effectuées ou du parcours professionnel antérieur de l'étudiant.e, certaines matières (stage, PPP, langues...) peuvent parfois être acquises par équivalence.

- **Dispense d'assiduité :**

l'assiduité est obligatoire pour tous les enseignements; mais sous certaines conditions (typiquement, en cas d'incompatibilités d'emplois du temps, pour les étudiant.e.s salarié.e.s ou inscrit.e.s dans un double cursus etc), une dispense peut être demandée. En cas de demande en ce sens, un formulaire dédié est à retirer au secrétariat des masters (au plus tôt en début de semestre). Une fois rempli, il doit être adressé par mail accompagné de justificatifs au responsable du M2 LHPST (sacha.loeve@univ-lyon3.fr) qui instruira la demande

- **Demande d'obtention d'une matière par équivalence :**

- **Matières autres que les langues vivantes :**

En cas de demande d'équivalence (pour une matière hors langue vivante), un formulaire dédié est à retirer au secrétariat des masters (au plus tôt en début de semestre). Une fois rempli, il doit être adressé par mail accompagné de justificatifs au responsable du M2 LHPST (sacha.loeve@univ-lyon3.fr) qui instruira la demande, signera le formulaire et signifiera par mail la décision à l'étudiant.e (avec copie au secrétariat des masters). Si une équivalence est accordée, l'étudiant.e sera dispensé.e de passer les épreuves correspondantes.

- **Langues vivantes :**

Pour les langues vivantes, la demande est instruite par la Faculté des langues (en tout cas pour l'anglais de spécialité). Un mail est à adresser par l'étudiant.e :

- à Claire POINSOT, claire.poinsot@univ-lyon3.fr, du Service Général des Langues (avec en pièces jointes le formulaire cité au point précédent, ainsi que tous les justificatifs soutenant la demande)
- avec en CC l'enseignant responsable du M2 LHPST (sacha.loeve@univ-lyon3.fr).

Si la décision de la faculté des langues est positive, ce dernier signera le formulaire et signifiera par mail la décision à l'étudiant.e (avec copie au secrétariat des masters). Si une équivalence est accordée, l'étudiant.e sera dispensé.e de passer les épreuves correspondantes.

À PROPOS DES STAGES

NB: voir aussi la sous-section « Module "Stage" » dans la Section « Observations sur les UE et les modules ».

Ci-dessous, se trouve une liste d'institutions susceptibles d'accueillir des stagiaires. Les institutions citées le sont à titre purement indicatif. Seules certaines d'entre elles ont accueilli dans le passé des stagiaires au titre du M2 LHPST (ce qui n'implique pas que l'accueil de stagiaire y soit automatique). D'une manière générale, il revient aux étudiant.e.s de prendre contact avec l'institution dans laquelle ils/elles souhaitent accomplir un stage (12h minimum, convention de stage requise, attestation de stage effectué demandée, pas de rapport de stage exigé). Les cinq premiers items de la liste plus bas, listent quelques laboratoires lyonnais dont relèvent certains membres de l'équipe pédagogique du M2 LHPST ou encore avec lesquels des membres de l'équipe pédagogique du M2 LHPST ont une relation privilégiée. Cependant, **tout laboratoire de recherche (en sciences ou sciences humaines) peut être pressenti.**

- **Institut de Recherches Philosophiques de Lyon (IRPhL)**, EA 4187 de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Ce laboratoire regroupe les activités de recherche en philosophie des enseignants-chercheurs et doctorants de la Faculté de Philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Il est organisé en trois « axes ». L'axe « **Sciences-Santé-Connaissances** » regroupe l'ensemble des activités de recherches relevant du périmètre thématique du M2 LHPST.

Contact : tout enseignant de l'équipe pédagogique du M2 LHPST relevant à Lyon 3 de l'Axe Sciences-Santé-Connaissances, à savoir : sacha.loeve@univ-lyon3.fr; mikael.cozic@univ-lyon3.fr, sacha.loeve@univ-lyon3.fr; elodie.giroux@univ-lyon3.fr

Localisation : Université Jean Moulin Lyon 3, Salle 403, 18 rue de chevreur, 69007 Lyon
- **Laboratoire Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques (S2HEP)**, EA 4148 de l'Université Claude Bernard Lyon 1. Le S2HEP est un laboratoire interdisciplinaire regroupant des didacticiens des sciences, des historiens des sciences, des philosophes des sciences, des sociologues des sciences, des anthropologues des sciences et des spécialistes des sciences de l'information et de la communication.

Contact : tout enseignant de l'équipe pédagogique du M2 LHPST en poste à Lyon 1 et membre du S2HEP, à savoir : olivier.perru@univ-lyon1.fr, hugues.chabot@univ-lyon1.fr, lucie.dalibert@univ-lyon1.fr

Localisation : Université Claude Bernard Lyon 1, Campus de la Doua - Bâtiment La Pagode, 43 Boulevard du 11 novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cedex.
- **Laboratoire Langage, Cerveau, Cognition**. UMR 5304 de l'Institut de Sciences Cognitives marc-Jeanerod. Ce laboratoire accueille des recherches sur le langage, le raisonnement et la catégorisation. Les membres utilisent des techniques comportementales et relevant des neurosciences.

Contact : Jean-Michel Roy (Jean-Michel.Roy@ens-lyon.fr)

Localisation : 67 Boulevard Pinel, 69675 BRON CEDEX
- **Laboratoire d'Etude des Mécanismes Cognitifs** (EMC, E.A. 3082), Institut de Psychologie. Univ. Lyon 2.

Contact : Hanna.Chainay@univ-lyon2.fr

Localisation : 5 avenue Pierre Mendès-France, 69676 Bron Cedex, France
- **Equipe PLUME (Logique et Fondements de l'informatique)**
Laboratoire d'Informatique du Parallélisme (LIP)
 Département Mathématiques & Informatique de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon
Contact : jean-baptiste-joinet@univ-lyon3.fr
- **Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, « Classe des sciences »**. Celle-ci est organisée en trois "sections" : 1/ **Mathématiques, Astronomie, Sciences Physiques et appliquées**, 2/ **Sciences naturelles biologiques vétérinaires et agronomiques**, 3/ **Sciences médicales**.

Contact: Pierre CREPEL (membre de la section 1), crepel@math.univ-lyon1.fr

Localisation : 4 avenue Adolphe Max, Lyon
- **Collège des Hautes Etudes Lyon Science[s]**
Contact : Sacha.Loeve@univ-lyon3.fr
<https://www.chels.fr>/<https://www.chels.fr/>
- **Fonds Jean-Toussaint Desanti**. Rattaché à l'ENS de Lyon, le Fonds Jean-Toussaint Desanti est chargé de l'exploitation des archives du philosophe, de la valorisation de son œuvre et de la poursuite des travaux qu'il a initié en philosophie des mathématiques et de la connaissance, en histoire des sciences.

Contact : <http://institutdesanti.ens-lyon.fr>

Localisation : ENS Lyon, Bâtiment Recherche 3^{ème} étage, 15 parvis René Descartes, 69007, Lyon.

- **Service « Programmation Sciences & Société » de la Direction « Culture, Sciences & Société » de l'Université de Lyon.**
Contact : popsciences@universite-lyon.fr, Tél. +33 (0)4 37 37 82 01
Localisation : 92 rue Pasteur, CS 30122, 69361 Lyon cedex 07
- **Fondation Blaise Pascal.** Créée en 2016 sous égide de l'Université de Lyon, du CNRS et de l'INRIA, elle a pour vocation de promouvoir, soutenir, développer et pérenniser les actions de médiation scientifique en mathématiques et informatique à destination de tout citoyen.
Contact : ottilie.simon@fondation-blaise-pascal.org, 04 72 69 76 00
Localisation : L'Atrium, 43 Boulevard du 11 novembre 1918, 69100 Villeurbanne
- **Maison des Mathématiques et de l'Informatique** (<http://mmi-lyon.fr>). La MMI de Lyon est un lieu de diffusion des mathématiques et de l'Informatique créé en 2012 par le laboratoire MILyon regroupant plus de 350 chercheurs rattachés à l'Université Claude Bernard Lyon 1, l'ENS Lyon, l'École centrale de Lyon, l'INSA de Lyon et l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Cette structure propose notamment des activités à destination de publics scolaires.
Contact : Régis Goiffon (regis.goiffon@univ-lyon1.fr)
Localisation : 1 place de l'École – 69007 Lyon – Quartier de Gerland – entre la Place des Pavillons et la Halle Tony Garnier – face à l'amphithéâtre Charles Mérieux de l'ENS de Lyon (site Monod).
- **Planétarium de Vaulx-en-Velin** (<http://www.planetariumvv.com>). Le Planétarium est un équipement de la Ville de Vaulx-en-Velin, sous la Direction des affaires culturelles, dédié à la vulgarisation des sciences de l'Univers.
Contact : Walter Guyot, responsable service médiation (wguyot@mairie-vaulxenvelin.fr)
Localisation : Place de la nation – 69120 Vaulx-en-Velin – 04 78 79 50 13 – Le Planétarium est situé près de l'Hôtel de Ville.
- **Maison des Sciences de l'Homme de Lyon Saint-Etienne (MSH-LSE)**
Contact : contact@msh-lse.fr (administration). Tél. 04 72 72 64 64. Site web : www.msh-lse.fr
Localisation : 14 avenue Berthelot – 69363 Lyon cedex 07 – France
- **Fondation Bullukian (santé, biologie)**
Contact : contact@bullukian.com (administration), 04 72 52 93 34, <https://www.bullukian.com/mission-sante-recherche/nos-actions/>
Localisation : 26 place Bellecour, 69002 Lyon
- **Musée des Confluences (sciences naturelles, sciences humaines, sciences et techniques)**
Contact : 04 28 38 12 20, <https://www.museedesconfluences.fr/fr/le-musee/les-collections>
Localisation : 86 quai Perrache 69002 Lyon
- **Fondation Mérieux (santé, biologie)**
Contact : 04 72 40 79 79
Localisation : 17, rue Bourgelat 69002 Lyon
- **Musée de sciences biologiques Dr Mérieux**
Contact : 04 37 20 01 01, contact@musee-docteur-merieux.com
Localisation : 309 avenue Jean Colomb, 69280 Marcy L'Étoile

NB : La participation active à la coordination d'un colloque pourra éventuellement être éligible au titre du stage, ce qui nécessite d'établir une convention de stage (en parler avec les membres de l'équipe enseignante du M2 LHPST qui organisent un colloque durant l'année courante et avec le responsable du M2 LHPST).

MÉMOIRE : NORMES RÉDACTIONNELLES ET SOUTENANCE

Le mémoire de fin d'études du Master 2 consiste en un traitement rédigé et approfondi du sujet déposé, permettant d'évaluer la culture philosophique convoquée par le candidat, la capacité de développer de manière argumentée des thèses, et surtout une proposition de thèse originale permettant d'attester de compétences de recherche philosophique. Le travail doit permettre de juger des aptitudes générales à la recherche en vue d'une éventuelle poursuite d'études en cycle doctoral. Le mémoire est soutenu devant un jury composé au moins de 2 enseignants-chercheurs, dont la directrice ou le directeur du mémoire (qui doit faire partie de l'équipe pédagogique du M2 LHPST). La soutenance peut avoir lieu en première ou en deuxième session (une soutenance à la session 1 est recommandée pour les étudiant.e.s souhaitant postuler pour un contrat doctoral). A titre dérogatoire, les étudiants ayant accompli un stage de longue durée (+/- trois mois), et ces étudiants seulement, auront la possibilité de soutenir le mémoire en septembre sous réserve de l'accord du responsable du M2 LHPST.

Le mémoire comporte une centaine de pages maximum (numérotées), composées en caractères 12 (les notes en 10), interligne 1,5 (Times ou Arial, par exemple).

Il doit présenter un sommaire au début (avec les titres principaux) et une table des matières détaillées à la fin comportant tous les titres et sous-titres. Chaque exemplaire est paginé, la pagination étant reproduite dans le sommaire et la table des matières. La numérotation des parties obéira de préférence à la hiérarchie suivante : Niveau 1 : Partie I. Sous-parties : 1 ; puis 1.1, 1.2, etc. ; puis : 1.1.1., etc.

La présentation du mémoire doit comprendre une page de couverture (la première page blanche répète le titre du travail) mentionnant successivement :

Université Jean Moulin Lyon 3
 Faculté de Philosophie
 Master mention Philosophie
 Parcours de M2 : Logique, Histoire & Philosophie des sciences et des technologies
 Mémoire de MASTER préparé sous la direction de Mme La Maîtresse de Conférences /M. le Maître de Conférences ou de Mme la Professeure ou M. le Professeur Prénom NOM
 Membres du jury : X et Y
 Titre et éventuellement sous-titre
 Année universitaire
 Nom et Prénom

Le mémoire comporte obligatoirement une bibliographie, qui signale généralement tous les articles et ouvrages lus ou utilisés dans le cours du mémoire. Elle peut selon le sujet être élargie pour constituer une bibliographie indicative facilitant d'autres recherches sur le même sujet. Elle est organisée de manière strictement alphabétique, sans distinction de forme (livre, articles, etc.). Les titres d'un même auteur sont rangés dans l'ordre chronologique de publication. En fonction du sujet (notamment sur auteur X), elle peut se diviser en « Œuvres de X » et « Littérature secondaire ». La présentation des références obéit généralement aux normes suivantes :

Pour un livre d'auteur :

DUPONT F., *La Quête de certitude*, Paris, PUF, 2015

Pour un ouvrage collectif :

EVANS J. et WALTER C. (Dir), *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 1998.

Pour un article de périodique :

EUBER G., « De l'absolutisme à l'expérimentalisme », *La Revue Philosophique*, 27 (1972), p. 30-35.

Pour un article dans un livre collectif :

YALT J., « L'Éclipse du public » in Evans J. et Walter C. (Dir), *Le Public et ses problèmes*, Paris, Gallimard, 1998, p. 56-68.

Chaque référence ou citation dans le texte donne lieu à un renvoi qui doit de préférence faire suite à la référence ou citation, et selon la forme suivante : « ... bla bla bla, selon l'expression de Yalt (YALT 1998, p. 58) » ; « ... c'est pourquoi Yalt écrit : « bla bla bla » (YALT 1998, p. 58) ».

Un exemplaire est nécessaire pour chacun des membres du jury (chaque membre décide s'il souhaite une version imprimée et reliée ou une version électronique au format pdf). La date d'envoi du mémoire est à déterminer en concertation avec les membres du jury (la plupart du temps, l'envoi est à effectuer une douzaine de jours avant la date fixée pour la soutenance). Il n'est pas prévu ni exigé que soit déposé un exemplaire au secrétariat une fois la soutenance effectuée. Les meilleurs mémoires pourront faire l'objet d'une mise en ligne sur le site de la bibliothèque de Lyon 3, sur proposition des enseignant-e-s de la Faculté et après accord de l'étudiant-e.

OUTILS NUMÉRIQUES

- Dès que vous aurez finalisé votre inscription administrative à l'université Lyon 3, un numéro d'étudiant et une adresse mail @univ-lyon3.fr vous seront attribués (rappel : l'administration communiquera avec vous exclusivement via cette adresse mail - il est donc recommandé de la consulter régulièrement et/ou de mettre en place un renvoi automatique vers une boîte mail que vous consultez régulièrement).
- Ces identifiants vous permettront notamment de vous connecter à la plate-forme Moodle (ENT) sur laquelle les enseignants mettront parfois des documents à votre disposition et d'accéder aux nombreux outils numériques mis à disposition par l'université (bibliothèque comprise).
- Pour la communication en Visio-conférence, l'université Lyon 3 utilise l'outil Webex. Il est utilisable via un simple navigateur, mais vous pouvez également télécharger l'application, peut-être plus confortable.
- Pour communiquer avec un.e enseignant.e, privilégiez le mail : prénom.nom@univ-lyon3.fr ou prénom.nom@univ-lyon1.fr ou prénom.nom@ens-lyon.fr (selon son institution de rattachement). Pensez toujours à indiquer dans le corps du mail votre numéro de téléphone, à toutes fins utiles.
- **Ne consultez pas les enseignants pour des informations administratives : celles-ci sont du ressort des secrétariats. Et évitez les envois de mails en soirée, pendant le week-end et les jours fériés...**

QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LE PARCOURS LHPST

(Attention : le contenu de cette section rédigée par l'enseignant responsable du M2 n'a pas été vérifié par les services administratifs et n'est qu'indicatif).

PRÉCISIONS PRÉLIMINAIRES :

Concernant les diplômes nationaux, la nomenclature officielle distingue depuis quelques années trois notions :

- les « Domaines » (qui sont au nombre de quatre : Arts, lettres, langues ; Droit, économie, gestion ; Sciences humaines et sociales ; Sciences, technologies, santé).
- les « Mentions » (les mentions sont nombreuses ; parmi elles, on trouve : la mention « Philosophie » et la mention « Histoire de la philosophie »)
- les « Parcours » (parfois appelés Parcours de spécialisation ou Spécialité).

Un *Parcours* prend place dans une *Mention* qui prend place dans un *Domaine*. Le diplôme décerné spécifie le Domaine et la Mention. Une indication complémentaire précise le parcours et le décrit.

Depuis la rentrée de l'année académique 2016-2017, la Faculté de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3, délivre le diplôme de master dans deux mentions :

- la « mention Philosophie », avec cinq Parcours de spécialisation possibles (administrativement, les étudiants doivent officiellement choisir un « Parcours » parmi les cinq dès leur inscription en M1. Grâce à des choix particuliers de cours et séminaires et le choix du sujet du mémoire, une spécialisation dans le champ LHPST peut intervenir dès le M1. Mais c'est en réalité surtout en M2 que la différence entre ces parcours se dessine nettement.
- la « mention Histoire de la philosophie » (un unique Parcours y est proposé)

Le Parcours LHPST est un parcours du master "Mention Philosophie" (mention qui relève du "Domaine Sciences humaines et sociales").

1. EN M1, LE PARCOURS LHPST EST-IL DISTINCT DES AUTRES PARCOURS ?

Les étudiants du M1 mention Philosophie doivent s'inscrire dans l'un des cinq parcours. Pourtant, au niveau M1, à Lyon 3, les parcours sont indifférenciés (autrement dit les inscrits sont en droit de valider exactement les mêmes cours : il n'y pas de conditions liées au Parcours d'inscription).

Toutefois, les étudiants sont libres de privilégier en M1 des cours et, au sein des UE, des éléments qui renforcent la spécialisation dans le champ LHPST. A savoir :

- AU S1 :
 - Option « Philosophie des sciences »
 - Option « Histoire et Philosophie de la Logique »
 - Choix d'un cours relevant de la thématique LHPST pour l'enseignement transversal ou séminaire pris dans un autre Master ou à l'ENS Lyon
 - Dans le module "Actualité de la recherche : suivi de séminaires et colloques", choix de Séminaires et Colloques relevant de la thématique LHPST ; .
 - Choix d'un thème de mémoire de M1 dans le champ LHPST
- AU S2 :
 - Option Logique ;
 - Option Philosophie des sciences;
 - Dans le module "Actualité de la recherche : suivi de séminaires et colloques", choix de Séminaires et Colloques relevant de la thématique LHPST ; .
 - Choix d'un thème de mémoire de M1 dans le champ LHPST

Le choix de l'ensemble de ces cours et orientations permet de dessiner dès le M1 un parcours qui anticipe la spécialisation nette de l'année suivante (M2) autour des thématiques du champ LHPST.

2. À QUELLES CONDITIONS PEUT-ON S'INSCRIRE EN M2 LHPST ?

En règle générale, l'inscription dans un M2 suppose la validation antérieure d'un M1 (ou d'un diplôme équivalent).

L'inscription en M2 LHPST est *de droit* pour tout étudiant titulaire d'un M1 mention Philosophie ou Histoire de la Philosophie délivré par l'Université Jean Moulin Lyon 3.

Pour les étudiants titulaires d'un M1 dans une autre mention (typiquement : étudiants scientifiques titulaires d'un M1 dont la Mention relève du Domaine « Sciences, technologies, santé », étudiants titulaires d'un M1 mention Histoire relevant du Domaine « Sciences humaines et sociales » ...) ou dans la mention Philosophie délivré par un autre établissement que Lyon 3, les candidatures se font via la plateforme *e-candidat* (les candidatures sont examinées par la commission d'admission du M2 LHPST).

3. QUELLE FORME DOIT PRENDRE LE « PROJET DE RECHERCHE » DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE A UNE INSCRIPTION DANS LE PARCOURS LHPST ?

À la date où le dossier de candidature doit être saisi et soumis, il est fréquent que les candidat(e)s n'aient pas en tête de sujet précis pour le futur mémoire, ni de suggestion quant aux enseignants susceptibles de diriger un mémoire sur un tel thème. À ce stade, à défaut d'un projet élaboré en bonne et due forme (le cas échéant après une prise de contact préalable avec un enseignant pressenti), il est néanmoins demandé de rédiger une ébauche de « projet de recherche » (environ une page). Cette ébauche doit permettre :

- d'évaluer un tant soit peu le niveau de clarté conceptuelle et la capacité de rédaction des candidat(e)s (ceci importe en particulier pour les candidats non titulaires du diplôme de philosophie requis, étudiants scientifiques en particulier)
- de déterminer les champs d'intérêt principaux ou de compétences, en sorte qu'il soit possible de déterminer quel.le.s enseignant.e.s seraient susceptibles de diriger le mémoire (dans le cas où la candidature est acceptée), ce qui permet de les contacter pour leur demander un avis pour asseoir la décision.

4. UNE INSCRIPTION DANS LE PARCOURS LHPST DE LA MENTION PHILOSOPHIE EST-ELLE COMPATIBLE AVEC UN PROJET DE PREPARATION DES CONCOURS DE L'ENSEIGNEMENT ?

4.1. Concernant le CAPES de philosophie :

Tous les étudiant-es inscrit-es en M1 ou déjà titulaires d'un M1 sont autorisé-es à présenter le concours du **CAPES externe de philosophie** (deux épreuves écrites vers fin mars-début avril, deux épreuves orales). Les étudiant-es inscrit-es en Master LHPST (que ce soit en M1 ou en M2) peuvent passer en parallèle le concours du CAPES. Il convient alors de s'inscrire sur le site du Ministère de l'Education Nationale (inscription indépendante de l'inscription à la Faculté de Philosophie). Le programme est celui de la classe de Terminale. Les inscriptions par Internet aux concours ont généralement lieu en septembre-octobre. Pour tout renseignement, cf.

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98448/calendrier-des-concours-recrutement-enseignants-second-degre-session-2024.html>

Se pose cependant la question de savoir si une inscription en M1 dans le parcours LHPST (au sein donc de la mention Philosophie et non au sein de la mention Histoire de la philosophie) offre une formation *adaptée* pour préparer le CAPES. La question se pose dans la mesure où les cours proposés en M1 dans chacune des deux mentions divergent assez nettement (pour chacun de ces deux cursus, une proportion importante de cours lui est spécifique, même si un certain nombre de cours leur sont communs).

- Le M1 « Histoire de la philosophie » fournit une large culture en Histoire de la philosophie (mais aussi en Philosophie contemporaine) qui constitue un socle naturel pour la préparation du Capes de Philosophie.
- Le M1 « Philosophie » fournit une large culture en Philosophie contemporaine et ses sources dans l'Histoire de la philosophie et fournit donc également un socle généraliste pertinent pour la préparation du Capes de Philosophie. Au sein du master mention Philosophie, c'est en réalité seulement au M2 que la différence entre ces parcours se dessine nettement (en particulier, le fait de s'inscrire en M1 dans le parcours LHPST plutôt que dans un autre des parcours, est sans enjeu concernant la préparation du CAPES de Philosophie).

4.2. Concernant l'agrégation de philosophie:

- Se présenter à l'agrégation de philosophie suppose d'être titulaire d'un M2. Se pose donc la question de savoir si la formation acquise en vue de la validation du parcours LHPST (en M1 puis en M2) offre une formation adaptée pour préparer l'agrégation de philosophie. Si, pour les raisons invoquées ci-dessus, le M1 fournit un socle généraliste, pertinent pour la préparation ultérieure de

l'agrégation de philosophie, le M2 parcours LHPST peut être vu comme trop spécialisé pour préparer ce concours. C'est pourquoi de nombreux étudiants désireux de passer l'agrégation de philosophie choisissent, à tort ou raison, mais en tout cas, par « stratégie », de suivre le M2 de la mention Histoire de la philosophie.

- Cela, cependant ne saurait constituer une règle absolue. Le programme de l'agrégation est, certaines années, très épistémologique, et le jury du concours déclare souvent apprécier l'intégration de connaissances issues d'un autre champ scientifique dans un argument ou une réflexion philosophique. Par ailleurs, l'histoire des sciences recoupe fortement l'histoire de la philosophie, et cela à plus forte raison telle qu'elle est enseignée en France, y compris dans ce M2, de sorte qu'on ne peut guère dire que le M2 LHPST soit entièrement dénué de contenus d'histoire de la philosophie. Enfin il serait inexact d'identifier l'agrégation de philosophie à un concours d'histoire de la philosophie stricto-sensu. Même s'il requiert une plus grande connaissance des auteurs et des doctrines que le CAPES pour ses épreuves « sur programme », c'est avant tout la maîtrise de la méthode des grandes épreuves académiques de la philosophie (dissertation, explication de texte, leçon orale) qui comptent pour y réussir.
- En conclusion, avoir suivi le master LHPST n'est pas en soi incompatible avec la préparation de l'agrégation de philosophie. Seulement, il n'est pas suffisant si l'on n'a pas acquis au préalable une solide culture philosophique et une maîtrise de ses outils méthodologiques. Si ces conditions sont remplies, le master LHPST peut même procurer un certain « avantage compétitif » au concours de l'agrégation certaines années où le programme est très épistémologique.

5. PEUT-ON MENER DE FRONT LE MASTER PHILOSOPHIE ET LE MASTER HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ?

5.1. Légalement peut-on s'inscrire dans les deux M1 ?

Pour un étudiant titulaire d'une L3 mention Philosophie, l'inscription dans n'importe lequel de ces deux M1 est sélective (la candidature doit être acceptée). Une double inscription en M1 est donc légalement possible, si les deux candidatures sont acceptées.

5.2. En cas de double inscription (en M1 philosophie et en M1 Histoire de la philosophie), quelle est la part d'UE de M1 mutualisables (et notamment, le mémoire est-il mutualisable ?).

- **Concernant le mémoire.** L'existence des deux « mentions » de master étant récente, il n'y pas à cette date de jurisprudence concernant une éventuelle mutualisation du mini-mémoire. En tout état de cause, la validation d'un unique mémoire pour les deux M1, supposerait l'accord préalable et dérogatoire des deux responsables de M1. Le fait que le nombre d'ECTS accordé au mini-mémoire en HP et en P diffère, rend la question assez délicate (et une décision négative probable...).
- **Observations complémentaires (cours proposés en HP, non mutualisés avec P, mais recommandés pour le parcours LHPST)**
 - Au S1, Introduction à la philosophie de la cognition : optionnel en HP (1 cours parmi 7), dispensé par l'ENS.
 - Au S2, Langage et cognition : optionnel en HP (1 cours parmi 7), dispensé par l'ENS.

5.3. Tenter de valider de front les deux M1 sur une seule année n'est-il pas voué à l'échec ?

Valider de front les deux M1 semble difficile (nombre d'heures de cours en présentiel très important ; risque d'incompatibilité d'emploi du temps entre les deux M1).

Sans doute qu'une validation totale d'un M1 et partielle de l'autre, avec la possibilité de compléter la validation du second l'année suivante est envisageable.

5.4. Légalement, peut-on s'inscrire (simultanément ou successivement) en M2 « mention Philosophie » et en M2 « mention Histoire de la philosophie » ?

Pour un étudiant titulaire d'un M1 d'une mention donnée (parmi Philosophie ou Histoire de la Philosophie), l'inscription dans le M2 de même mention est de droit. Une inscription dans le M2 de l'autre mention (sans en avoir validé le M1) suppose une candidature et une décision favorable du conseil de pilotage du parcours de M2 dans lequel l'inscription est souhaitée.

En conséquence, un étudiant qui a validé un M1 dans une seule des deux mentions, peut s'inscrire dans le M2 de même mention et candidater pour une seconde inscription dans l'autre mention.

5.5. Légalement, peut-on s'inscrire (simultanément ou successivement) dans deux parcours de M2 distincts au sein de la « mention Philosophie »?

Cela suppose une double inscription en Mention philosophie, ce qui peut sembler étrange et délicat au plan informatique (mais dans le quadriennal qui s'achève, le cas d'étudiants validant à Lyon 3 une année un M2 dans une spécialité, et l'année suivante un M2 dans une autre spécialité s'est déjà rencontré – ce qui est un signe encourageant quant à l'existence de solutions...).

5.6. En cas de double inscription (en M2 philosophie et en M2 Histoire de la philosophie, ou encore dans deux parcours distincts du M2 philosophie), quelle est la part d'UE mutualisables (et notamment, le mémoire est-il mutualisable ?):

Au niveau M2, très spécialisé, il est peu probable que les responsables des M2 concernés acceptent, à titre dérogatoire, le principe d'un mémoire mutualisé. Et ce, d'autant plus que, d'un parcours à l'autre, le nombre d'ECTS n'est généralement pas le même.

5.7. Tenter de valider de front deux M2 sur une seule année n'est-il pas voué à l'échec ?

Valider simultanément deux cursus de M2 est fortement déconseillé, à la fois en raison du grand nombre d'heures au S3, mais aussi parce que la préparation du mémoire de M2 est censé occuper la quasi totalité du temps au S4 (en sorte que valider deux mémoires de qualité est impossible).

ANNEXE 1: formulaire pour inscriptions à un cours à l'ENS de Lyon (au titre de l'UE optionnelle "Champ disciplinaire")

**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

Cadre réservé à l'administration :

Stella :

ENSCOL :

Login :

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

INSCRIPTION DES AUDITEURS DE COURS

(Hors Centre de Langues, CHEL'S, auditeurs de cours en géologie)

ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Cette fiche est réservée aux étudiants qui n'ont pas d'inscription administrative dans un diplôme ou une préparation en 2024-2025 à l'ENS de Lyon.

Renseignements

INE : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | (sur 11 caractères)

Sexe : ☐ F ☐ M

NOM (de famille) : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____

Département de naissance : _____ Pays de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse étudiante (rue) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Avez-vous déjà suivi des cours à l'ENS de Lyon : ☐ oui ☐ non

Inscription et règlement

❶ Ce document doit être signé par l'enseignant qui vous autorise à suivre son ou ses cours.

❷ **Les étudiants** des établissements partenaires, universités cohabilitées ou en convention, sont exonérés de ces frais, ainsi que les élèves de l'ENSSIB et du Conservatoire National de musique et de danse de Lyon : **fournir un certificat de scolarité indiquant la mention du diplôme ainsi qu'une photocopie de votre carte d'identité.**

❸ Si vous n'êtes **pas étudiant dans l'un de ces établissements**, merci de vous renseigner pour la grille des tarifs auprès du secrétariat concerné.

A rendre au plus tard le 15 octobre pour le semestre 1 et le 15 février pour le semestre 2

Service des Etudes et de la Scolarité (site Descartes) :

Bureau D2.202 - 04 37 37 61 54 ou 61 79

Bureau D2.201 - 04 37 37 61 41 ou 61 69

Bureau D2.204 - 04 37 37 60 13

Service des Etudes et de la Scolarité (site Monod)

Département de Mathématiques – Bureau LE 536 – 04 72 72 85 53

Département de Biologie – Bureau LE 429 – 04 72 72 88 19

Département des Sciences de la Terre – Bureau LE 528 – 04 72 72 84 99

Département de Science de la Matière – Bureau LE 225 ou LE 229

– 04 72 72 84 94 ou 83 87

Département d'Informatique – Bureau LE 237 – 04 72 72 84 64



ANNEXE 2 : formulaire de procès-verbal de soutenance



PROCES-VERBAL DE SOUTENANCE

MASTER 2 Parcours LHPST Mémoire de recherche

Informations à remplir par l'étudiante.e :

NOM Prénom étudiant :.....

N° étudiant :.....

Sujet du Mémoire :.....

.....

.....

NOM du directeur ou de la directrice de recherche :

.....

COMPOSITION DU JURY

- M. ; Mme

- M. ; Mme

- M. ; Mme

Date de soutenance :

Informations à remplir par le/la président/e du jury

Après avoir délibéré, le jury a attribué la note suivante :

...../20

A Lyon, le (date de soutenance)

Signatures des membres du jury :